



Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

Publicación quincenal

Edición en francés por Luc de l'Arbre

Samedi 1^{er} septembre.

RDC : le ministère public demande à la Cour constitutionnelle de déclarer irrecevable la requête de Bemba. Le ministère public a demandé dans son réquisitoire à la Cour constitutionnelle qui statuait vendredi 31 août sur le contentieux des candidatures à l'élection présidentielle de déclarer irrecevable la requête de Jean-Pierre Bemba. « La plénière de la Ceni a été saisie par une voie formelle normale d'une correspondance lui notifiant un arrêt définitif de la chambre d'appel de la Cour pénale internationale du 8 mars 2018, lequel arrêt a apporté des éléments nouveaux de travail à la Ceni. Dans sa vérification de recevabilité, la Ceni se base sur les articles 21 et 22 de la loi électorale qui jugent de la recevabilité et de l'irrecevabilité d'une candidature. Ces articles précisent qu'un dossier de candidature est déclaré irrecevable lorsqu'il contient un candidat inéligible », a argumenté le secrétaire exécutif national de la Ceni. L'avocat de Jean-Pierre Bemba, qui réagit à l'argument de la CENI, fait valoir le certificat de la CPI qui annule la condamnation de son client renvoyant l'affaire de subornation au 17 septembre prochain pour une autre décision. Selon Toussaint Ekombe, la condamnation de Bemba n'est pas encore devenue irrévocable et la subornation ne signifie pas corruption comme le soutient la Ceni.

Le ministère public demande à la Cour constitutionnelle de déclarer recevables et fondées les requêtes de Badibanga et Ifoku. Le ministère public a demandé vendredi 31 août aux juges de la Cour constitutionnelle de déclarer recevables et fondées les requêtes introduites par Samy Badibanga et Marie-José Ifoku et de prononcer la réintégration de leurs candidatures sur la liste des candidats présidents de la République. Les deux candidats ont produit les certificats de nationalité comme preuve attestant leur nationalité. La Ceni avait déclaré irrecevables leurs candidatures pour défaut de nationalité.

Cour constitutionnelle : le ministère public plaide pour le rejet de des requêtes de Muzito, Gizenga et Moka. Le procureur général près la Cour a sollicité de la Cour constitutionnelle de déclarer la requête du candidat Adolphe Muzitu, non fondée pour conflit d'intérêt avec son parti politique le Palu. L'organe de la loi s'appuie sur une correspondance contenue dans le dossier et qui atteste que Muzitu avait réitéré sa loyauté à Antoine Gizenga et n'avait pas démissionné du Palu. En outre, poursuit le ministère public, Adolphe Muzito n'a pas démissionné comme député du Palu. L'organe de la loi a demandé à la Cour de rejeter la requête en contestation de la décision de la Ceni introduite par le candidat Jean-Paul Paul Moka Ngolu Mpati pour n'avoir pas produit des preuves de dépôt de caution. En ce qui concerne Antoine Gizenga, le ministère public a demandé à la Cour de décréter l'irrecevabilité de la requête introduite par le regroupement politique Palu et Alliés. L'organe de la loi a estimé conforme à la loi les griefs reprochés au dossier de Gizenga par la Ceni à savoir, défaut de qualité du signataire des formulaires de mandat et d'investiture. Toutes ces affaires ont été prises en délibéré et les arrêts de la Cour constitutionnelle interviendront dans le délai de la loi, indique la Haute cour.

La décision d'organiser seuls les élections participe à la volonté de souveraineté et de dignité (MP). Alain-André Atundu, porte-parole de la Majorité présidentielle, a affirmé au cours d'une conférence de presse vendredi 31 août que la décision de se passer de l'aide internationale dans l'organisation des élections et d'en assumer seule la responsabilité, participe à la volonté d'indépendance, de souveraineté et de dignité. « La population congolaise doit être tout en éveil constant pour ne pas suivre aveuglement ces leaders qui ne songent qu'à se sauver individuellement à la vue des échéances électorales, au mépris des intérêts du peuple congolais et de la souveraineté de la République. La MP tient à rappeler aux uns et aux autres le sens profond de notre serment national, à savoir la sauvegarde à tout prix de la souveraineté de notre peuple, de l'indépendance de notre pays et l'engagement de construire un pays plus beau qu'avant », a indiqué M. Atundu. Il rejette les accusations de certains acteurs politiques et de la société civile qui accusent le pouvoir en place d'avoir donné des « injonctions » à la Ceni pour rejeter les dossiers de certains candidats parmi lesquels « des poids lourds » de l'opposition.

Election en RDC: le MIEC recommande aux jeunes et aux femmes d'opérer des choix judicieux. Le Mouvement international des étudiants catholiques (MIEC) appelle les femmes et les jeunes à opérer des choix judicieux et rationnels lors des élections de décembre. Il leur demande aussi de s'engager dans le processus électoral en cours en RDC.

L'Association des éditeurs scolaires demande au gouvernement de lui « faciliter l'importation des intrants ». L'Association des éditeurs scolaires de la RDC (Editsscolaires) demande au gouvernement de lui « faciliter la tâche dans l'importation des intrants pour imprimer les livres scolaires à bas prix ». Parmi ces éditeurs scolaires figurent les Editions Médiaspaul, Loyola, Livres pour les Grands lacs, Centre de recherche pédagogique. Le père Godefroid Mombula, président de cette association et directeur du Centre de recherche pédagogique a formulé cette demande vendredi 31 août lors du lancement de la première édition de la Foire du livre scolaire à Kinshasa.

Bas-Uele : 39 personnes kidnappées par des présumés LRA en une semaine à Sili. Dix-huit personnes ont été kidnappées vendredi 31 août par un groupe des présumés rebelles de la LRA au village Sili dans la chefferie de Banda, au cours d'une attaque armée contre ce village. Parmi ces personnes figurent des enfants, des adultes et des éleveurs Mbororo. Cette attaque suivie d'enlèvement intervient quatre jours après le kidnapping par des présumés rebelles ougandais de la LRA de 21 personnes dont 14 hommes et 7 femmes. Selon la société civile locale, parmi les personnes enlevées, 13 ont été libérées dont trois éleveurs Mbororo. Cinq enfants mineurs dont deux filles sont encore entre les mains des ravisseurs.

Ituri : des présumés ADF tuent 5 personnes à Kakuka. Cinq personnes ont été tuées vendredi 31 août par des présumés rebelles ADF à Kakuka en territoire d'Irumu (Ituri). Ce village partage la frontière avec la province de l'Ituri. Selon le chef de la chefferie de Banyari-Tchabi, Baba Nilau Tchabi, ces rebelles s'étaient introduits dans ce village, en tirant des coups de feu. Il indique que parmi les morts, il y a quatre civils et un militaire Fardc dont le corps a été décapité. Parmi les civils tués, on retrouve deux femmes et un enfant. Deux autres soldats, grièvement blessés ont été acheminés dans un centre de santé à Boga, du côté de l'Ituri.

Dimanche 2 août.

Recours à la présidentielle : le MLC appelle la Cour constitutionnelle à l'indépendance. Le Mouvement de libération du Congo (MLC) demande à la Cour Constitutionnelle d'examiner le dossier de candidature de Jean-Pierre Bemba en toute indépendance. « Le MLC invite la Cour constitutionnelle à faire preuve de l'indépendance et de professionnalisme pour dire le droit, rien que le droit, en dépit des pressions politiques évidentes », a déclaré Eve Bazaiba Masudi, secrétaire générale du MLC. « [La Cour constitutionnelle devrait] éviter des analogies, confusions malveillantes et raccords frauduleux entre infractions », a dénoncé la secrétaire générale du MLC. Elle appelle aussi la communauté internationale à accompagner la RDC vers des élections vraies, libres, transparentes et apaisées, « gage de paix et de stabilité dans la région. ».

Le FCC appelle les jeunes à préserver la paix pendant la période électorale. Le Front commun pour le Congo (FCC) invite les jeunes à rester vigilants et à préserver la paix dans la capitale et sur l'ensemble du territoire national, pendant la période électorale. « Nous demandons aux fauteurs en eaux troubles de savoir que le peuple congolais ne les laissera pas troubler l'ordre public à Kinshasa et ne les laisseront pas amener les désordres à Kinshasa », a prévenu Félix Kabange.

Les syndicats des enseignants appellent à privilégier la rentrée scolaire. Les syndicats des enseignants du Congo (Syeco) et le syndicat national des enseignants des écoles catholiques (Synecat) appellent les élèves et les enseignants à reprendre le chemin de l'école dès lundi 3 septembre sur toute l'étendue du pays. « Nous savons qu'il y a beaucoup de problèmes, mais tout ce que nous nous sommes dit, c'est de rentrer d'abord à l'école et nous verrons le reste après. Nous saurons comment traiter nos revendications après la rentrée scolaire ».

Bukavu : deux morts dans des attaques d'hommes armés. Deux personnes sont mortes et une autre blessée, lors des attaques d'hommes armés survenues vendredi 31 août et samedi 1er septembre à Bukavu (Sud-Kivu). Plusieurs maisons ont été cambriolées et des biens de valeurs ont été emportés.

Gemena : les accrochages entre partisans du FCC et du MLC auraient fait sept blessés. Le vice-premier ministre et ministre des Transports, José Makila, indique que les accrochages entre les partisans du Front commun pour le Congo (FCC) et ceux du Mouvement de libération du Congo (MLC) auraient fait sept blessés. Des accrochages ont opposé, samedi 1er septembre à Gemena les militants du Mouvement de libération du Congo à ceux du Front commun pour le Congo (FCC). Les partisans de Jean-Pierre Bemba ont perturbé le meeting de José Makila, qui se tenait à l'aéroport de Gemena. Ils l'accusent d'avoir ordonné le débarquement de la délégation du MLC du vol régulier de Congo Airways, qui devrait quitter

Kinshasa pour Gemena. José Makila condamne cet acte et fait savoir que les militants du FCC ont été attaqués sur la voie publique en présence des agents de l'ordre. « Après avoir passé mon message à la population, elle m'a exigé de faire une marche. En passant, comme c'est à proximité du bureau du MLC, les militants du MLC ont commencé à lancer des cailloux à mes militants sur la voie publique, en présence des agents de l'ordre », relate le ministre des Transports.

Lundi 3 aout.

Les élèves reprennent le chemin de l'école. Les élèves de la RDC ont repris le chemin de l'école lundi 3 septembre. A Beni, territoire du Nord-Kivu frappé par la maladie à virus Ebola, Adakuda Dawa le Directeur provincial de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel (EPSP) au Nord-Kivu II affirme que toutes les dispositions sont prises pour sécuriser les enfants et les enseignants contre cette épidémie. Des séances de sensibilisation sur les mesures d'hygiène sont organisées à l'intention des communautés locales et des acteurs du secteur de l'enseignement. A Kisangani, province de la Tshopo, le ministre provincial de l'EPSP a lancé la campagne d'inscription gratuite de tous les enfants à l'école primaire sur toute l'étendue de la province avec l'appui de l'Unicef. « L'objectif est d'avoir zéro enfant et adolescent en dehors de l'école », a déclaré Gaspard Bosenge Akoko le vice-gouverneur de la Tshopo. Au Kasaï Oriental, l'institut pédagogique Tungunukayi de Tshintshanku, dans le secteur de Mpemba en territoire de Kabeya Kamuanga, a été équipé par la Mission de l'ONU en RDC (Monusco), pour une bonne rentrée scolaire 2018-2019. Tshintshanku est l'une des contrées du Kasaï Oriental qui ont vu l'essentiel de leurs infrastructures détruit à la suite du phénomène Kamuina Nsapu. Parmi les matériels offerts par la Monusco à l'institut Tungunukayi : 150 bancs-pupitres, 15 tables des bureaux, 20 chaises et un important lot de matériel didactique pour enseignants.

Omer Kabasele: « Le feu de brousse constitue un nouveau moteur de déforestation ». Omer Kabasele, président du Comité national de pilotage du Groupe de travail climat RED Rénové, lance une alerte sur la pratique des feux de brousse, qu'il qualifie de « nouveau moteur de déforestation ». Il interpelle le gouvernement de la République sur ce phénomène qui prend de l'ampleur en RDC et qui perturbe les modes de vie des populations congolaises. « Nous suggérons au gouvernement de programmer des campagnes durables de sensibilisation des communautés, de passer par l'éducation environnementale, de renforcer les capacités des services de l'environnement à tous les niveaux dans la lutte contre les feux de brousse, de renforcer les services de l'inspection de l'agriculture dans l'encadrement des communautés locales, d'instaurer un service de contrôle forestier efficace surtout pendant la période sèche, appliquer les prescrits du code forestier en luttant contre l'impunité et la fraude », recommande Omer Kabasele.

Restauration de la paix au Nord-Kivu : le général Ilunga sollicite la collaboration de la population. Le général de brigade Ilunga Mpeko, nouveau commandant de la 34e région-militaire, sollicite l'implication et la collaboration de la population du Nord-Kivu pour restaurer la paix et la sécurité dans cette province. « Le défi sécuritaire est l'un des défis que doit relever l'armée dans cette partie de la République. Ce défi ne doit pas être relevé par l'armée seule. C'est un défi qui a besoin du concours de toutes les composantes sociétales. C'est vrai, vous parlez des groupes armés. Mais ces groupes armés tirent leurs éléments de qui? De la population. Ils se ravitaillent où ? Sur le marché. Ils sont soutenus par la même population. Au regard des missions qui sont les nôtres et dans l'organisation actuelle de l'armée, nous allons solliciter la collaboration de la population. Sinon, la paix et la sécurité ne sont pas possibles sans cette collaboration de la population, sans cet appui de la population », explique le général Ilunga Mpeko.

Kasaï : plaidoyer pour le retour des habitants du village de Tshaku Kuata. L'ONG Promotion pour le développement communautaire plaide pour le retour de la population du village Tshaku Kuata dans le territoire de Demba. Ce village s'est vidé de ses habitants depuis la fin du mois de juillet, à la suite d'une intervention des forces de l'ordre contre les miliciens. Le coordonnateur de cette ONG, Corneille Mutoke, demande aux autorités de favoriser le retour des populations pour permettre aux élèves de quatre écoles du village de reprendre les cours.

RDC : le HCR initie plusieurs projets en faveur des réfugiés centrafricains et ceux qui les accueillent. Le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a initié des projets communautaires dans le Nord et le Sud-Ubangi ainsi que dans le Bas-Uele, en faveur des réfugiés centrafricains et des populations qui ont accueilli ces réfugiés. Des projets dans les secteurs de l'éducation, de l'assainissement et de prise en charge agricole et de pêche pour les réfugiés ainsi que pour les populations locales. Dans ce contexte, le HCR a impliqué les parents d'élèves et enseignants secondés par les humanitaires dans la fabrication des briques adobes pour la construction de nouvelles salles de classe. Dans le domaine de l'agriculture et de la pêche, le HCR, en collaboration avec ses partenaires, a distribué aux ménages des réfugiés centrafricains et des familles congolaises d'accueil des intrants agricoles et de pêche dans les localités riveraines de la rivière Ubangi.

Ituri : 4 officiers condamnés pour détournement des primes de guerre des soldats. Quatre officiers militaires ont été condamnés à des peines allant de deux à dix ans de servitude pénale et sont définitivement renvoyés de l'armée. L'arrêt de la cour militaire de l'ex-province Orientale qui siégeait en chambre foraine à Bunia a été rendu samedi 1er septembre. Ces officiers de la 10e brigade qui était basée à Marabo en Ituri sont accusés de détournement des primes de guerre des soldats. La deuxième affaire concernant la spoliation et vente de terrain pour laquelle la Cour devait également se prononcer, a été renvoyée à une date ultérieure. Selon le greffier, l'un des prévenus est « sérieusement malade ».

Sud-Kivu : la Monusco va construire un marché à Momosho pour promouvoir la cohabitation pacifique. La Monusco va construire un petit marché à Momosho dans le territoire de Kabare pour promouvoir la cohabitation pacifique entre les peuples des grands-lacs, notamment ceux du Rwanda, Burundi et de la RDC. Selon le chef de poste d'encadrement administratif à Momosho, le besoin d'un marché bien construit est réel pour ces petits commerçants. Ce commerce est majoritairement informel mais constitue un mécanisme de survie et d'emploi pour la population de Momosho, indique-t-il.

Nord-Kivu : 15 militants blessés lors de la répression de la marche de la Lucha à Goma. Quinze militants du mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha) ont été blessés et admis à l'hôpital Heal Africa et à l'Hôpital général de Goma lors de la répression par la police d'une marche initiée par ce mouvement. Six autres militants ont été arrêtés et transférés au cachot de la police. Ces militants de la Lucha manifestaient pour exiger de la Ceni le retrait de la machine à voter ainsi que le retrait 6 millions d'électeurs sans empreintes digitales du fichier électoral. La manifestation prévue par la Lucha n'a pas eu lieu à Bukavu. Les manifestants ont rencontré un important dispositif de la police aux endroits du départ et de la chute de la marche pacifique.

Nord-Kivu: pas de reprise des cours dans les zones occupées par les groupes armés. La reprise des cours pour la rentrée scolaire pour l'édition 2018-2019 n'a pas été effective ce lundi 3 septembre dans certaines zones affectées par les groupes armés dans la province du Nord-Kivu. C'est notamment dans les groupements Nyamaboko 1 et 2, en territoire de Masisi ainsi que dans quelques agglomérations au sud du territoire de Lubero. Les groupes armés s'affrontent depuis deux ans dans les groupements Nyamaboko 1 et 2, affirme l'administrateur du territoire. Il cite aussi la partie sud du territoire de Lubero où les élèves n'ont pas répondu au rendez-vous. Dans ces zones, les écoles ont été soit incendiées et pillées soit les écoliers sont en déplacement avec leurs parents, indique Georges Katsongo, coordonateur de la société de Lubero.

Ituri : trois morts lors d'une attaque des miliciens Maï-Maï dans la carrière minière de « Nia Nia riche ». Une dizaine des miliciens Maï-Maï conduit par leur leader Manu a envahi dimanche vers 13 heures le foyer minier de « Nia nia riche ». Ces assaillants ont tiré plusieurs coups de feu pendant leur incursion, relate l'administrateur du territoire de Mambasa. Trois personnes dont une femme ont été tuées affirme Benoit Yakani. Il ajoute qu'un militaire est grièvement blessé. Un bilan confirmé par les sources militaires. D'autres sources locales indiquent qu'il y a cinq blessés parmi les civils. Ils sont admis aux soins dans une structure médicale à Nia Nia. Ces assaillants ont également pillé des vivres et de l'argent.

Lubumbashi : un mort dans des échauffourées entre la police et Ensemble pour le changement. Samedi 1er septembre dernier, la police a empêché le déroulement d'une manifestation que devrait tenir cette plateforme politique dans la commune annexe à Lubumbashi. Selon la police, cette activité n'était pas autorisée par les autorités de la ville. Dans les altercations qui s'en sont suivies, le coordonnateur de cette plateforme dans le grand Katanga fait savoir qu'une vingtaine de ses membres a été arrêté. Tout le matériel notamment un camion et tout ce qui avait à bord : chaises et matériel de sonorisation ont été confisqués par les policiers. Gabriel Kyungu wa Kumwanza annonce qu'il va continuer ses activités d'Ensemble pour le changement, malgré les interdictions.

Rentrée scolaire discrète à Kinshasa. La rentrée scolaire a été discrète, lundi 3 septembre à Kinshasa. Les chefs d'établissements évoquent notamment les difficultés financières des parents ainsi que les revendications soulevées par certains syndicats des enseignants avant la reprise des enseignements. Dans la plupart d'écoles visitées ce matin, les enseignants étaient en place mais peu ou même pas d'élèves dans les salles de classe.

La Ceni entame l'affichage des listes provisoires des électeurs. La Commission électorale nationale indépendante a publié lundi 3 septembre les listes provisoires des électeurs dans les différents centres prévus pour le prochain vote. D'après Norbert Basengezi, 40 023 000 électeurs retenus sur la liste du fichier électoral doivent passer dans les sites de vote pour vérifier leurs noms. Il a par ailleurs invité tous les Congolais à dénoncer sur ces listes des personnes qui n'ont pas droit au vote : les mineurs, les condamnés et les étrangers notamment.

La Cour constitutionnelle déclare recevables les candidatures de Badibanga et Ifoku, Muzito recalé. La première chambre de la Cour constitutionnelle a rejeté la requête d'Adolphe Muzito, candidat à la présidentielle de décembre 2018. Dans son arrêt rendu lundi 3 septembre, elle parle de l'absence des preuves nécessaires pour confirmer sa démission préalable du Parti lumumbiste unifié (Palu). Pour la Cour constitutionnelle, il y a conflit d'intérêt avec le Palu. Le dossier de Samy Badibanga est par contre déclaré recevable. Selon la Cour, le candidat a fourni la preuve de sa nationalité d'origine. Dans un autre arrêt, la Cour constitutionnelle a aussi déclaré la requête de Mme Ifoku Mputa Marie Josée fondée. Mme Ifoku avait été recalée pour défaut de nationalité d'origine par la Commission électorale.

Présidentielle en RDC : invalidation de la candidature confirmée pour Bemba. La Cour Constitutionnelle a confirmé l'invalidation de la candidature de Jean-Pierre écarté par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) à la suite de sa condamnation par la Cour pénale internationale (CPI) pour subornation de témoins. Alors que les avocats du sénateur avaient avancé dans leur plaidoirie que l'infraction de subornation de témoins ne figure pas parmi les causes d'inéligibilité prévues dans la loi électorale, les juges de la Cour constitutionnelle ont indiqué que le code pénal en vigueur en RDC considère la subornation de témoins comme une circonstance aggravante de la corruption. Ils ont par ailleurs évoqué le caractère « irrévocable » de la décision rendu par la chambre de la CPI sur l'affaire de subornation impliquant Jean-Pierre Bemba, précisant au passage que la prochaine audience sur cette affaire à la CPI ne consistera qu'à fixer une peine contre le sénateur congolais.

Mardi 4 aout.

Eugène Banyaku : « Il n'appartient pas à la Cour constitutionnelle ni à la Ceni de qualifier une infraction ». Eugène Banyaku, ancien juge de la Cour constitutionnelle estime qu'il ne revenait pas à la Ceni ni à la Cour Constitutionnelle de qualifier les infractions imputées aux candidats Présidents de la République. Selon lui, cette prérogative est réservée à la Cour de cassation. Dans son ouvrage qu'il vient de publier et intitulé « quelques questionnements sur la procédure devant la Cour constitutionnelle : esquivé judiciaire ou délicatesse politique face aux besoins de justice des citoyens congolais », le juge démissionnaire dénonce les procédures de cette Haute cour. « Moi je parle comme scientifique. La Ceni n'a pas compétence de qualifier une infraction. S'il y a, au-delà des documents, une confusion par exemple entre subornation et corruption, ce n'est pas parce que vous avez un conseiller juridique que vous devenez ministère de la Justice. Je crois qu'il faut requérir des avis autorisés », conseille M. Banyaku. Il réagissait à la confirmation par la Cour constitutionnelle de l'invalidation de la candidature de Jean-Pierre Bemba à la présidentielle à la suite de sa condamnation pour subornation de témoins.

Beni: rentrée scolaire timide à cause de la maladie à virus Ebola. La rentrée scolaire 2018-2019 a été timide lundi 3 septembre dans les écoles du territoire et de la ville de Beni où sévit la maladie à virus Ebola. Quelques seaux d'eau ont été placés dans certaines écoles-pilotes de la ville pour le lavage des mains. Les agents du ministère de la Santé placés devant les écoles prélevaient la température grâce au thermoflash (thermomètre sans contact). Malgré ces précautions, très peu d'élèves étaient présents en ce premier jour de la rentrée des classes. La situation était identique à Oicha, où quelques élèves et enseignants se sont présentés dans les écoles, mais les cours n'ont pas repris normalement.

Plaidoyer pour une prise en charge des frais scolaires dans les zones de Beni affectées par Ebola. Les notables du territoire de Beni plaident que les pouvoirs publics prennent en charge les frais scolaires des élèves dans les zones affectées par la maladie à virus Ebola. Omar Kavota, l'un des notables du coin, affirme que depuis la déclaration de l'épidémie d'Ebola, certains parents ne se rendent plus aux champs et ni au travail.

Beni : les ADF attaquent une position des FARDC et pillent les biens des civils à Ngadi. Les ADF ont attaqué lundi 3 septembre une position des FARDC à Ngadi, un quartier de la commune de Rwenzori située à environ 12 km du centre de la ville de Beni. Les forces loyalistes les ont repoussés après de violents affrontements. La société civile affirme pour sa part que plusieurs biens de la population ont été pillés par les présumés ADF au cours de cette attaque. « Nous demandons qu'il puisse y avoir intensification des efforts pour sécuriser cet axe. Nous continuons toujours à encourager notre armée et nous demanderons toujours à la population de continuer à collaborer avec l'armée parce qu'aucune armée au monde ne peut résoudre le problème d'insécurité toute seule ».

Les militants de Lucha transférés au parquet de grande instance de Goma. Les sept militants du mouvement citoyen lutte pour le changement arrêtés lundi 3 septembre à Goma ont été transférés au cachot du parquet de grande instance de Goma. D'après le procès-verbal de la police congolaise, ces militants de la Lucha sont poursuivis pour destruction méchante, menace d'attentat, trouble à l'ordre public et extorsion. Au cours de la manifestation organisée par la Lucha lundi

3 septembre à Goma, pour demander à la Ceni de retirer la machine à voter et de nettoyer son fichier électoral, quelques motocyclistes de la ville ont lancé des pierres sur la voiture privée du commandant de la police de la ville de Goma pour protester contre l'arrestation de deux de leurs compagnons.

Echauffourées entre la police et les membres d'Ensemble à Lubumbashi: aucun mort enregistré (Police). Aucun mort n'a été enregistré lors des échauffourées entre la police et les membres de la plateforme Ensemble à Lubumbashi le samedi 1er septembre, a affirmé le porte-parole de la police nationale congolaise dans le Haut Katanga. Le capitaine Charles Esperanto Bin Lwamba indique qu'au moins trente personnes ont été interpellées et la police compte dans ses rangs plusieurs blessés. Il note aussi qu'il y a eu plus de 40 policiers grièvement blessés. Selon lui, la police a agi avec professionnalisme pour le bien de la population et l'intérêt suprême de la Nation.

Kinshasa : le député Muyaya demande au gouvernement d'améliorer les conditions de travail des enseignants. Le député national Patrick Muyaya demande au gouvernement congolais d'améliorer les conditions de vie et de travail des enseignants. Patrick Muyaya estime que la reprise des cours est un moment indiqué pour rendre hommage aux enseignants qu'il considère comme des « héros », au regard d'énormes sacrifices qu'ils consentent en dépit de leur situation salariale qui n'est toujours pas améliorée.

Maindombe : 4 disparus dans un accident de navigation sur le fleuve Congo à Kwamouth. Le M/B Mboto 2 de la société TFC a heurté une pirogue avec 4 personnes à bord qui voulaient s'accrocher à ce bateau pour y monter. La manœuvre a tourné court. La pirogue est passée sous les barges et le pousseur. Les occupants de la pirogue, un père de famille avec ses 3 enfants ont coulé avec la pirogue fracassée. Tous sont portés disparus, les corps n'étant pas encore repêchés, ajoute la même source.

Nord-Kivu : le général Placide Nyembo appelle les policiers à la discipline dans l'accomplissement de leur mission. Le général Placide Nyembo, commandant provincial de la police nationale congolaise appelé, lundi 3 septembre, les policiers à la discipline, dans l'accomplissement de leur mission. Selon lui, certains policiers sont accusés d'être responsables des tracasseries sur la population. Il promet des sanctions contre ceux qui vont s'illustrer dans les vices. Il a par la même occasion, transmis aux troupes, de nouvelles instructions sécuritaires à l'approche des élections.

Manifestation contre la machine à voter : 89 arrestations et 29 blessés, selon la Lucha. Les militants de la Lucha ont organisé une série de manifestations dans plusieurs villes de la RDC, le lundi 3 septembre 2018, contre l'utilisation de la machine à voter pour les élections du 23 décembre 2018. Si le mouvement citoyen n'a pas noté des incidents à Butembo, Beni, Kasindi, Kindu, Kalehe et Idjwi, ce n'était pas le cas à Kinshasa, Mbandaka, Lubumbashi et d'autres villes. La Lucha évoque 89 arrestations au total dont 27 dans la capitale. « Ceux de Kinshasa, Bukavu, Mbandaka Lubumbashi et Mbuji Mayi ont été relâchés », rapporte la Lucha. L'organisation dit avoir monitoré également 23 blessés dont 6 grièvement et des agressions du type sexuel. **Contexte.** Un nouveau lot de machines à voter est attendu en RDC du 9 au 12 septembre, selon la Commission Electorale Nationale Indépendante (Ceni). Ces machines viennent de Séoul, en Corée du Sud, où se trouve actuellement Corneille Nangaa, président de cette institution, qui coordonne l'expédition de 70.000 pièces déjà produites. Dans le programme de la centrale électorale, deux autres livraisons sont prévues du 18 au 23 septembre et le 6 octobre. Depuis avril 2018, 1200 machines sont à l'intérieur du pays dans le cadre de la sensibilisation électorale. Selon Norbert Basengezi, vice-président de la Ceni, pendant quatre mois, aucune machine n'est tombée en panne. L'opposition et une grande partie de la société civile sont contre l'usage de cette machine à voter, parce que, selon elles, elle n'était pas prévue dans le cadre de ce processus électoral et elle serait peu fiable. (**Jeune Afrique**)

Exclu de la présidentielle, Jean-Pierre Bemba dénonce une « parodie d'élection ». « Au-delà même de ma personne, le fait que l'on choisisse des opposants (...) c'est très inquiétant », a réagi sur France 24 M. Bemba, investi par son parti le Mouvement de libération du Congo (MLC) comme candidat à la présidentielle de décembre, qui doit désigner le successeur de M. Kabila, dont le second mandat aurait dû s'achever en décembre 2016 et qui n'avait pas le droit de se représenter. Nous allons « assister à une parodie d'élection » en décembre, a-t-il estimé. « La Cour constitutionnelle est aux ordres du pouvoir en place (...). Tout ça n'est qu'une mise en place qui veut que le candidat du pouvoir puisse ne pas avoir de candidat sérieux devant lui », a affirmé M. Bemba, en référence à l'ex-ministre de l'Intérieur et chef du parti présidentiel PPRD, Emmanuel Ramazani Shadary, désigné comme candidat au scrutin par le président Kabila et sa coalition Front commun pour le Congo (FCC). Président du MLC, M. Bemba passait pour l'un des favoris à la succession du président Joseph Kabila, au pouvoir depuis 2001.

Présidentielle en RDC: le MLC invite la CPI à mettre fin à la « confusion ». Le parti du sénateur Jean-Pierre Bemba a appelé la représentation de la CPI en RDC à mettre fin à la « confusion » autour de l'arrêt le condamnant pour « subornation des témoins », motif d'invalidation de sa candidature à la présidentielle du 23 décembre. Pour la Cour constitutionnelle congolaise, « la subornation de témoins est une circonstance aggravante dans l'infraction de corruption. » Il s'agit là d'une « mauvaise interprétation des arrêts de la CPI pour écarter M. Jean-Pierre Bemba à l'élection présidentielle du 23 décembre 2018 », écrit la secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo (MLC) Eve Bazaiba, dans une lettre adressée à Mme Fabienne Chassagneux, représentante de la CPI en RDC. Le MLC a appelé la représentante de la CPI en RDC à « protéger l'intégrité du statut de Rome et de faire cesser la confusion sur fond d'un arrêt de la CPI », qui porte préjudice à M. Bemba. La requalification par les autorités judiciaires congolaises de « l'infraction de subornation de témoins, fondement de la condamnation de Jean-Pierre Bemba », a permis de créer « la confusion avec la corruption (...) qui ne constitue nullement une infraction retenue à charge de M. Bemba par la CPI », estime le MLC.

Invalidation de Jean-Pierre Bemba : « Décision de la légalité et de l'éthique », selon André Atundu. L'arrêt de la Cour constitutionnelle de la RDC invalidant la candidature de Jean-Pierre Bemba est une « décision en faveur de la démocratie, de la légalité et de l'éthique dans la vie politique ». Le porte-parole de la Majorité présidentielle (MP), André Alain Atundu l'a affirmé mardi 4 septembre dans une interview accordée à Radio Okapi.

Moïse Katumbi et Adolphe Muzito condamnent « l'instrumentalisation » de la Cour constitutionnelle. Le président de la plateforme Ensemble pour le changement, Moïse et Katumbi et Adolphe Muzito, dont la candidature a été recalée à la présidentielle, condamnent « l'instrumentalisation » de la Cour constitutionnelle par les ténors du pouvoir en place. Les deux personnalités rappellent la nécessité du rejet de la machine à voter, de la révision du fichier électoral et de la décrispation politique comme préalables à la tenue de prochaines élections, conformément à l'Accord de la saint Sylvestre. Katumbi et Muzito s'engagent aussi à mettre en commun leurs efforts afin de poursuivre les contacts avec tous les candidats à la présidentielle et les principaux leaders de l'opposition en vue de la mise en œuvre d'un plan d'actions commun pour « faire échec au pouvoir en place. »

Samy Badibanga a été rétabli dans ses droits, se réjouit son avocat. « C'est une très bonne chose pour nous. Nous sommes satisfaits par la décision rendue par la Cour constitutionnelle sur le cas de M. Samy Badibanga en le rétablissant dans ses droits », s'est réjoui Me Georges Kapiamba, son avocat. La Ceni reprochait à la candidature de Samy Badibanga le défaut de nationalité d'origine. Dans son verdict, la Cour constitutionnelle a déclaré recevable le dossier de l'ancien premier ministre. Selon elle, le candidat a fourni la preuve de sa nationalité d'origine.

Mercredi 5 septembre.

Procès du meurtre des experts de l'ONU: le ministère public souligne la complexité de l'affaire. Depuis le début du procès, l'auditeur militaire supérieur de Kananga représentait le ministère public. A l'audience de lundi, il a cédé sa place à l'auditeur militaire général de l'armée congolaise, lieutenant général Thimothé Munkutu arrivé de Kinshasa depuis le 27 août, jour de la reprise du procès. Dès le début de l'audience, le lieutenant général Thimothé Munkutu évoque la situation du prévenu Kabesele dont le tribunal demande des nouvelles depuis la reprise du procès. Poursuivi dans le cadre de ce procès, il était détenu à la prison de Kananga avec les autres accusés. L'auditeur militaire général révèle que le prévenu a été libéré il y a quelques mois dans le cadre d'une libération de détenus mineurs, contredisant l'auditeur militaire supérieur de Kananga, colonel Bwamulundu, qui avait évoqué devant le tribunal une évasion du prévenu. Problème : Kabesele n'est pas un mineur, selon le tribunal militaire de Kananga qui avait demandé un examen médical dont le résultat avait conclu que le prévenu était bien un majeur. Malgré cet avis, l'auditeur militaire supérieur de Kananga avait quand même autorisé la libération de Kabesele, a fait savoir le lieutenant général Thimothé Munkutu. L'auditeur militaire général promet que le ministère public va « se déployer » pour présenter à nouveau le prévenu devant le tribunal. La majeure partie de l'audience a été consacrée à la confrontation du témoin Jean Bosco Mukanda et du prévenu Bula Bula comme à la précédente audience. Chaque parti a maintenu ses accusations. M. Mukanda accuse Bula Bula d'avoir dirigé avec le prévenu Vincent Manga la milice qui a exécuté les experts de l'ONU au village Moyo Musuila le 12 mars 2017. Il maintient sa version selon laquelle il a été arrêté par les miliciens parce qu'il était en communication avec l'armée à qui il dit avoir livré des informations sur la milice. De son côté, Bula Bula nie toute implication dans ce meurtre et accuse Jean Bosco Mukanda d'être un chef milicien qui travaillait sous les ordres de Vincent Manga et tenait un cahier dans lequel il rédigeait les rapports de tous les tshiota (foyer initiatique de la milice Kamuina Nsapu) dans la région de Bunkonde. Les deux s'accusent mutuellement de « mensonges ». « Devons-nous croire Bula Bula ou devons-nous croire Jean Bosco ? », s'interroge alors le ministère public pour qui ces confrontations vont permettre de « montrer les personnages » impliqués dans cette affaire. Une affaire complexe, souligne-t-il.

Election en RDC : la Cour constitutionnelle recale Gizenga et Moka. Elle a ainsi entériné les décisions de la Ceni, reprochant au Palu d'Antoine Gizenga d'avoir déposé un dossier avec le défaut de qualité de son mandataire et au Mouvement bleu de Jean-Paul Moka, la non traçabilité des preuves de paiement de la caution (100 000 dollars américains) à la banque.

Marie-José Ifoku : « La Ceni a voulu quasiment m'humilier ». Marie-José Ifoku, candidate à la présidentielle du 23 décembre, invalidée par la Ceni et réhabilitée par la Cour constitutionnelle estime que la Ceni a voulu l'humilier. L'unique femme candidate à l'élection présidentielle réagit ainsi, après l'arrêt de la Cour constitutionnelle l'ayant repêchée. Cette candidate qui salue l'action des juges de la Cour constitutionnelle, se dit déterminée à aller jusqu'au bout avec sa candidature.

La Dynamique élection avec Katumbi plaide pour le réaménagement du calendrier électoral. « Nous demandons à la Ceni de réaménager le calendrier, mais tout en restant dans le contexte du 23 décembre 2018, pour permettre au président Moïse Katumbi de venir postuler », a indiqué Papy Mbaki, le coordonnateur de la Dynamique Election avec Katumbi (DEK) qui n'exclut pas d'autres personnes emprisonnées comme Franck Diongo et Jean-Claude Muyambo. « Le calendrier n'est pas une œuvre législative. C'est une œuvre de la Ceni. A tout moment, la Ceni peut ouvrir [ses portes] pour qu'un candidat postule », a estimé Papy Mbaki.

Nord-Kivu : 2 morts et 5 blessés dans les affrontements entre les Fardc et les combattants Nyatura à Rugari. Deux civils ont été tués et cinq personnes grièvement blessées lors des violents affrontements qui opposent depuis ce mercredi 5 septembre matin les Fardc aux combattants Nyatura dans la cité de Rugari, en territoire de Rutshuru. Les écoles, les boutiques ainsi que les marchés sont fermés. Le trafic entre Goma et Rutshuru est suspendu et les habitants restent chez eux.

La passation des marchés publics effectuée par la Ceni n'est clairement retracée, dénonce l'ODEP. La passation des marchés publics effectués par la Commission électorale nationale indépendante n'est pas clairement retracée comme l'exige la loi et manque beaucoup d'éléments essentiels tels que les coûts des travaux et les dates de réalisation. Ce constat est fait par l'Observatoire de la dépense publique (ODEP), une structure de la société civile, qui a fait une analyse des marchés publics de la Ceni pendant la période allant de 2014 à 2017. Selon Valéry Madianga, chargé de communication de l'ODEP, 80% des marchés publics passés par la Ceni obtiennent « curieusement » les autorisations spéciales. Il dénonce aussi l'absence des contrôles de la part des structures chargées de faire le suivi.

Cour de cassation : les avocats de Franck Diongo attendent l'acquittement de leur client. « Il y a la contradiction entre deux décisions : l'arrêt qui a condamné Franck Diongo à 5 ans de prison pour arrestation arbitraire et détention illégale suivie des tortures d'une part, et de l'autre côté il y a 15 combattants dont 8 ont été acquittés, 7 ont été condamnés pour coups et blessures simples. Vous avez Franck Diongo auteur intellectuel des infractions sans auteur matériel. C'est un motif de la révision du procès, c'est un motif de l'annulation de la condamnation de Franck Diongo. Par voie de conséquence, son acquittement. Nous attendons de la Cour sa libération », a expliqué Me Nico Mayengele, l'un des avocats du risonnier, mardi 4 septembre. « Le deuxième élément, c'est la découverte d'une pièce nouvelle. Vous avez les rapports médicaux qui attestent noir sur blanc que les 3 gardes républicains n'ont jamais été torturés, alors que Franck Diongo a été condamné aussi pour des faits de torture ».

Alexis Thambwe Mwamba entendu par la justice belge. Le ministre congolais de la Justice visé en Belgique par une plainte pour crime contre l'humanité, a été auditionné par la justice hier mardi pendant quatre heures du temps. Son Avocat, Me Laurent Kennes, affirme que son client a répondu à « toutes les questions qui lui ont été posées, et a proposé son entière collaboration. » Le juge d'instruction Michel Claise s'intéresse à son rôle dans le crash d'un avion, survenu à la suite d'un tir de missile le 10 octobre 1998. Cet avion transportait plusieurs dizaines de civils.

Lutte contre les violences sexuelles : Dr Mukwege félicite la justice militaire. Le Dr Denis Mukwege, gynécologue et responsable de l'Hôpital de Panzi de Bukavu (Sud-Kivu) félicite la justice militaire congolaise pour son implication dans la lutte contre les violences sexuelles. Selon lui, les actes de la justice militaire ont contribué efficacement à la baisse sensible des cas de viols dans la région de Kavumu en territoire de Kabare où les auteurs ont été condamnés pour crime contre l'humanité. Il fait remarquer pour la première fois, les bourreaux qui ont violé les filles à Kavumu ont été sanctionnés. « La Cour militaire congolaise avait conduit ce procès avec professionnalisme, c'est une première et je pense que ça va servir d'une jurisprudence dans le futur », souhaite le responsable de l'hôpital de Panzi.

RDC : pas de rentrée scolaire dans plusieurs contrées. Les élèves de plusieurs contrées de la RDC n'ont pas repris le chemin de l'école lundi 3 septembre pour diverses raisons. C'est le cas à Bijombo, dans le Sud-Kivu, à Maliki dans l'Ituri, ou encore à Malemba Nkulu dans le Haut-Lomami.

Beni : le quartier Ndindi, nouveau foyer de l'Épidémie à virus Ebola. Le quartier Ndindi dans la commune de Bungulu à Beni (Nord-Kivu) est considéré comme le nouveau principal foyer de l'épidémie à virus Ebola, a rapporté mercredi 5 septembre le ministère de Santé publique, dans son nouveau bilan sur la situation épidémiologique de la maladie dans la région. Depuis le 1er août dernier, 124 cas de la maladie à Virus Ebola ont été signalés dans la région dont 93 confirmés. Deux nouveaux cas sont signalés dans la ville de Beni où sont également déclarés 2 nouveaux décès ainsi qu'un autre dans la zone de santé de Mabalako, ajoute le même document. Pour le ministère de la Santé, cette situation est liée à la résistance des habitants de ce quartier à collaborer avec les autorités sanitaires.

Espace Kasai : appel à la conjonction d'efforts pour relever les défis sécuritaires et infrastructurels. L'objectif annoncé de ces assises a été de faire l'état des lieux de toutes les cinq provinces victimes du phénomène Kamuina Nsapu. Durant trois jours consécutifs, les experts des provinces du Kasai, Kasai-Central, Kasai-Oriental, Lomami et Sankuru ont travaillé à l'élaboration d'un document stratégique à soumettre aux partenaires financiers, en vue de la relance des activités dans différents secteurs de la vie. Tous les gouverneurs reconnaissent que les infrastructures de base ont été détruites, notamment les écoles et les structures sanitaires. L'insécurité a occasionné le déplacement massif des populations, et attiré la famine, les paysans ne pouvant fréquenter les champs. « Une détérioration considérable des conditions d'existence », ont estimé ces gouverneurs.

Robert Petit : « Les experts de l'ONU ne mènent pas d'enquête indépendante ». « C'est un mandat d'appui conseil à la justice congolaise qui est la seule, qui a l'autorité légale et la responsabilité de mener à bien la recherche de la vérité, les enquêtes et les procès dans ce meurtre », a expliqué Robert Petit, le procureur canadien. « Nous sommes là pour appuyer la juridiction congolaise dans sa démarche. Pour ce faire, notre mandat comprend des experts qui sont déployés à Kananga et qui ont de l'expertise en enquête criminelle et qui travaillent avec le parquet militaire congolais et qui l'appuyant dans ses démarches, lui suggérant des mesures d'enquête diverses », a ajouté Robert Petit. Le procureur canadien a fait savoir que la responsabilité de suivre ces conseils et l'enquête relève de la juridiction congolaise.

Jeudi 6 septembre.

Une requête en inconstitutionnalité contre la machine à voter déposée à la Cour constitutionnelle. Me Jean-Marie Kabengela a déposé mercredi 5 septembre deux requêtes en inconstitutionnalité à la Cour constitutionnelle, contre la machine à voter et la non-inscription des Congolais de l'étranger sur les listes électorales. Le requérant invite la Cour constitutionnelle à déclarer anticonstitutionnel le vote électronique de la CENI dans le plus bref délai. L'article 237 de la loi électorale stipule que « le mode de vote électronique ne peut être appliqué pour les élections en cours ».

Lualaba : deux morts et 9 blessés graves dans le déraillement d'un train à Tenke. Deux personnes ont trouvé la mort et neuf autres grièvement blessées dans le déraillement d'un train marchandise de la SNCC à Tenke, dans le territoire de Lubudi (Lualaba). Il y a quatre wagons qui sont couchés, d'autres légèrement penchés et le reste des wagons ont quitté le rail, détaille l'administrateur du territoire qui souligne qu'il ignore encore la cause de cet accident. Il rappelle tout de même qu'il s'agit d'un train marchandise et que les passagers ne devraient pas prendre place dans ces locomotives.

Congo en Marche recommande à l'opposition de ne pas quitter le processus électoral. Le parti politique de l'opposition Congo en marche recommande à l'opposition de ne pas quitter le processus électoral. « Nous ne pouvons jamais boycotter ces élections. Boycotter les élections c'est tomber dans le piège de l'ex-majorité au pouvoir », conseille M. Kankolongo.

Nord-Kivu : les responsables de l'EPSP et de l'UNICEF évaluent la rentrée scolaire à Beni. Le chef de la sous-division de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel ainsi qu'une équipe de l'Unicef ont visité mercredi 5 septembre quelques écoles périphériques de la ville de Beni. Le but : évaluer la situation dans cette zone touchée par la maladie à virus Ebola, trois jours après la reprise des classes. Parmi les écoles visitées, quelques-unes d'entre elles avaient les portes des classes fermées car les enseignants sont présents mais les élèves brillent par leur absence. Par contre, dans d'autres écoles, les activités ont repris timidement. Selon Kasereka Mwamba, directeur de cette école conventionnée catholique, les parents hésitent encore à envoyer leurs enfants à l'école par peur d'Ebola. Matsoro Lenge chef de l'EPSP dans la ville de Beni affirme qu'il est satisfait du respect des mesures prises pour protéger les élèves contre Ebola dans les milieux scolaires.

Selon l'Unicef, à ce jour 177 écoles publiques de Beni et Mangina ont déjà été dotées de lave-mains et de thermomètres sans contact.

Le bilan des affrontements entre Fardc et les Nyatura à Rugari revu à la hausse (4 morts). Le bilan de l'attaque des miliciens Nyatura contre une position des Fardc à Rugari est revu à la hausse. Les sources locales parlent de quatre civils tués et des trois autres blessés. Les mêmes sources confirment la reprise des activités et de l'effectivité du trafic routier entre Goma et Rutshuru. Tous les voyageurs qui étaient bloqués de part et d'autre, ont repris normalement leur chemin en dépit de la peur qui règne parmi les habitants de la cité.

Freddy Matungulu pour une concertation de l'opposition autour des problèmes liés au processus électoral. Le président du parti politique de l'opposition Congo Na Biso et candidat à l'élection présidentielle, appelle à une concertation des partis politiques de l'opposition en vue d'évaluer le processus électoral en cours et de se positionner. Il se montre plutôt pessimiste quant à l'aboutissement heureux de ce processus si rien n'est fait pour résoudre les problèmes qui se posent. Il plaide pour l'unité de l'opposition. « Parce que c'est quand nous sommes unis et que nous sommes forts que nous comptons. Et en ce qui me concerne, je crois qu'un point de vue de l'ensemble de l'opposition serait aussi globalement le point de vue de la grande majorité de la population congolaise », estime M. Matungulu.

Aimé Kilolo : « Je n'ai jamais décrété l'inéligibilité de Jean-Pierre Bemba ». « Je n'ai jamais, en ce qui me concerne, décrété l'inéligibilité de Jean-Pierre Bemba. A chaque fois je dis qu'il appartiendra aux juges du contentieux électoral de se prononcer là-dessus. La Cour constitutionnelle qui est ce juge du contentieux électoral vient de se prononcer. Il nous appartient aujourd'hui de constater qu'il s'agit d'une vérité judiciaire et qui nous oblige de la respecter. Je ne suis plus en contrat judiciaire avec Jean-Pierre Bemba. Il ne m'appartient pas de lui donner mes points de vue juridiques sur telle ou telle question », a par ailleurs déclaré Me Aimé Kilolo, ancien avocat de Jean-Pierre Bemba.

Goma : libération de 7 militants de la Lucha. Les sept militants de la Lucha qui étaient au cachot du Parquet de grande instance de Goma ont été libérés depuis mercredi 5 septembre dans la soirée après avoir été auditionnés par le magistrat instructeur de leur dossier. Le commandant de la police de la ville de Goma a été entendu par le même magistrat sur le motif de l'arrestation de ces jeunes gens qui manifestaient lundi pour demander à la Ceni de ne pas utiliser la machine à voter et de nettoyer le fichier électoral. Le magistrat n'a retenu aucune charge contre les 7 militants de la Lucha et le dossier est donc classé sans suite.

Ebola à Beni : Julien Paluku demande à la population de Ndindi de collaborer avec l'équipe de la riposte. Julien Paluku, gouverneur du Nord-Kivu, appelle la population de Ndindi dans la ville de Beni à collaborer avec l'équipe de la riposte contre l'épidémie à virus Ebola. Selon Julien Paluku, l'attitude de la population de Ndindi qui cache les malades en opposant une résistance aux prestataires des soins constitue un risque de propagation de cette maladie dans la province. « Je voudrais donc lancer un appel à la population de Ndindi de ne pas croire aux gens qui viennent les tromper, de ne pas croire aux gens qui pensent que la maladie peut être soignée par la prière. La demande la plus pressante c'est que la population puisse collaborer avec toute l'équipe de la riposte avec tous les partenaires parce qu'ils sont venus de chez eux pour se sacrifier en faveur de la population du Nord Kivu », conseille Julien Paluku.

Tanganyika : 86 cas de choléra répertoriés à Kongolo, 6 décès. Quatre-vingt-six cas de choléra, dont six décès, ont été notifiés en l'espace de deux semaines dans le territoire de Kongolo, dans la province du Tanganyika. Le médecin chef de zone intérimaire, Dr Jo Kabamba, indique que quatre malades sont décédés dans la communauté, et deux autres au centre de traitement de cholera. Il dit s'inquiéter de la propagation de cette maladie, déclarée depuis le 24 août dernier.

Nord-Kivu : un cas de virus à Ebola confirmé à Butembo. Un premier cas de décès confirmé à la suite de l'épidémie à virus Ebola, a été enregistré dans la ville de Butembo au Nord-Kivu. Selon la direction de lutte contre la maladie, il s'agit d'un contact de Beni qui avait refusé de coopérer avec les autorités sanitaires et qui s'était enfui à Butembo après être tombé malade. Quatre autres cas suspects sont en cours d'investigation, précise le ministère de la Santé. Au total, 127 cas de fièvre hémorragique ont été signalés dans la région, dont 96 confirmés et 31 probables.

RDC-Présidentielle : le candidat Alain Daniel Shekomba propose un débat public sur la machine à voter. Candidat à la présidentielle de décembre 2018, le candidat Alain Daniel Shekomba propose à la Commission électorale nationale indépendante d'organiser un débat public sur la machine à voter entre les parties prenantes au processus électoral. Il estime que ce débat public est la seule façon de mettre un terme à la polémique que suscite le recours à la machine au sein de la

classe politique Congolaise. Le candidat à la présidentielle pense que l'organisation des élections en décembre 2018 serait « une victoire de la population congolaise qui s'est toujours battue contre les injustices. »

RDC: la Monusco écartée de la préparation logistique des élections. En RDC, la Monusco est entravée dans sa préparation à un éventuel appui logistique aux élections. Kinshasa a été claire, répétant ces dernières semaines qu'elle souhaitait se passer de l'appui de la mission onusienne pour organiser les élections prévues en décembre prochain. Mais le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé, lui, de maintenir son enveloppe de 80 millions de dollars pour être en mesure de remplir son mandat - qui prévoit un appui logistique - pour le cas où au dernier moment la Commission électorale le lui demanderait. Sur le terrain, la collaboration est plus que difficile, selon des documents consultés par RFI. Il y a d'abord ces 24 avions et hélicoptères qu'a loués la Monusco en vue des élections mais dont la plupart sont toujours coincés à Entebbe, en Ouganda. Depuis mi-août, selon une note verbale du ministère des Affaires étrangères consultée par RFI, « toutes les opérations aériennes de la Monusco en rapport avec le processus électoral » sont soumises à « avis préalable ». Actuellement, seuls 2 appareils sur les 24 ont obtenu une autorisation, et uniquement pour appuyer la RDC dans sa lutte contre l'épidémie d'Ebola. Idem pour le hangar que la Monusco souhaitait installer temporairement à l'aéroport de Kinshasa pour y « entreposer du matériel électoral ». Le courrier de demande de la Monusco envoyé il y a un mois est resté sans réponse. Mais c'est surtout « l'absence de communication » entre la Monusco et la Commission électorale nationale indépendante (Céni) qui inquiète dans les couloirs de Nations Unies. Les quelque 200 employés - logisticiens et planificateurs - affectés par l'ONU pour appuyer la Céni dans tout le pays continuent de se déployer, mais disent avoir de plus en plus de mal à accéder aux informations sur l'état d'avancement de la préparation des élections. « Tout est verrouillé et opaque », déplore une source onusienne qui s'inquiète. « Sans cette visibilité nous sommes incapables de faire des projections », déplore-t-elle. « La communication n'est pas rompue », répond le vice-président de la Céni, Norbert Basengezi. « Le gouvernement a pris une option et nous la mettons en œuvre », explique-t-il. (RFI)

Vendredi 7 septembre.

RDC : la Banque mondiale promet 100 millions USD pour endiguer les violences faites aux femmes. La Banque mondiale va allouer cent millions de dollars américains - financement de l'Association internationale de développement (IDA) - à la prévention des violences sexistes en RDC. « Dans un pays comme la RDC, où la société civile est dynamique, il est absolument vital de donner des moyens d'action aux organisations communautaires et de les mobiliser dans la lutte contre les violences sexistes », a affirmé Jean-Christophe Carret, directeur des opérations de cette institution financière. En plus de soutenir les victimes, le projet s'emploiera à faire évoluer les normes sociales en promouvant l'égalité hommes-femmes et en suscitant des changements de comportement. « En RDC, où plus de 70% des femmes et près de 60% d'hommes trouvent normal qu'un mari batte sa femme, l'implication des hommes et des garçons permettra de démontrer que ces violences ne sont pas simplement une affaire « d'ordre privé », mais qu'elles concernent toute la collectivité », affirme Jean-Christophe Carret. Pour lui, l'absence d'autonomie économique étant l'une des causes des violences à l'encontre des femmes, le projet s'efforcera, à travers l'épargne et des activités rémunératrices à l'échelle communautaire, « de créer des moyens de subsistance et des débouchés économiques ».

Jean-Lucien Bussa : « Il y a un an, le sac de ciment se vendait à 11 ou 12 dollars. Aujourd'hui, il est à 8 dollars ». Le ministre d'Etat au Commerce extérieur, Jean-Lucien Bussa proroge d'une année les mesures portant suspension temporaire d'importation des bières et boissons gazeuses en RDC. Ces mesures visent aussi l'importation des sucres bruns, des barres de fer, des ciments gris et des clinkers dans la partie Ouest du pays. « Aujourd'hui une année après nous pouvons dire que le pari est relevé. La courbe de production de toutes ces industries locales s'est améliorée, la production a augmenté et la part des marchés de ces industries au niveau intérieur devient de plus en plus importante. Les prix ont eu tendance à baisser. Le sac du ciment, lorsque nous avons pris cette mesure, il y a une année, le sac se vendait à 11 ou 12 dollars. Aujourd'hui, tout le monde sait que le sac du ciment au détail s'élève à 8 dollars. Il y a eu un gain substantiel », indique M. Bussa. Il fait remarquer aussi que cette décision a réduit sensiblement la fraude aux frontières.

Nord-Kivu: mort d'un malade suspecté d'être atteint d'Ebola à Luoto. Un malade suspecté d'être atteint d'Ebola est décédé jeudi 6 septembre à Luoto dans la zone de santé de Masereka en territoire de Lubero. Selon l'administrateur du territoire de Lubero, Patrick Nyembo wa Nyembo, qui livre cette information, cette personne est venue de Beni. Selon le ministère de la Santé, 127 cas de fièvre hémorragique ont été signalés dans la région de Beni, dont 96 confirmés et 31 probables. La coordination de la riposte a enregistré un premier cas de décès confirmé dans la ville de Butembo.

Cour constitutionnelle : début des audiences sur les contentieux des candidatures aux législatives nationales. La Cour constitutionnelle a ouvert jeudi 6 septembre à Kinshasa les audiences publiques relatives aux recours des candidats aux

législatives nationales invalidés par la Ceni. Ils sont plus d'une centaine de candidats indépendants et membres des partis et regroupement politiques qui attendent d'être fixés sur leur sort.

Haut-Katanga : certains importateurs accusent le gouvernement provincial de les rançonner. Selon eux, un service du gouvernorat intercepte depuis plusieurs semaines des grands camions chargés de marchandises en provenance de la douane de Kasumbalesa. Ces importateurs estiment que le gouvernorat du Haut-Katanga n'est pas un service douanier. Le vice-gouverneur du Haut Katanga indique que cette commission spéciale a été mise en place pour lutter contre la fraude douanière.

Procès meurtre des experts UN : le principal témoin inculqué pour le meurtre des accompagnateurs congolais. Le principal témoin du procès du meurtre des experts de l'ONU au Kasai est aux arrêts depuis mardi à l'auditorat militaire à Kananga. Jean Bosco Mukanda est inculqué dans le dossier du meurtre des accompagnateurs congolais des experts de l'ONU. Jusque-là Jean Bosco Mukanda était le renseignant dans le procès du meurtre des experts de l'ONU. C'est lui qui a notamment mis en cause le chef de village Bula Bula et le présumé chef milicien Vincent Manga comme étant les principaux acteurs du meurtre de Zaida Catalan et Michael Sharp. Selon des sources judiciaires, le parquet détiendrait des éléments qui le mettent en cause dans le meurtre des trois motards et de l'interprète congolais qui accompagnaient les experts lors de leur descente à Bunkonde le 12 mars 2017. «On enquête pour déterminer le rôle qu'il a joué», confie une source. Pour le moment, ce dossier est encore en instruction au parquet. Des avis de recherche ont été lancés pour tenter de trouver d'autres suspects comme l'ancienne ministre de la Santé du Kasai-Central, Innocente Bakanseka.

Kongo central : 2 morts dans deux attaques des bandits armés à Matadi et à Ngembo. Deux personnes ont été tuées dans deux attaques des bandits armés à Matadi et à Ngembo dans le territoire de Kasangulu, jeudi 6 septembre. Une moto a été emportée et une somme d'argent dont le montant n'est pas connu a aussi été volée.

Kisangani : l'UNPC dénonce l'agression d'un journaliste. Selon le secrétaire du comité provincial de l'UNPC/Tshopo, Ernest Mukuli, la victime a été agressée pour avoir reçu dans son journal radiodiffusé de ce même lundi, le maire de la ville qui interdisait la manifestation de la Lucha.

Sud-Kivu : l'ONG OADR déplore l'aggravation de la famine et la pauvreté à Kiringye. L'ONG Organisation agricole pour le développement rural (OADR) basée à Kiringye en territoire d'Uvira au Sud-Kivu déplore l'accroissement de la faim et la pauvreté dans les ménages agricoles de la localité de Kiringye. Cette situation est provoquée par la destruction d'un barrage artisanal emporté par les crues de la rivière Munyovwe lors des dernières pluies diluviennes. Cette situation a entraîné une perte de production agricole sur une superficie de 16 hectares de riz irrigué et 34 hectares d'autres cultures vivrières.

Assassinat du père Vincent Machozi à Beni : les présumés assassins acquittés. Les présumés assassins du prêtre catholique Vincent Machozi ont été innocentés par le tribunal militaire garnison de Butembo-Beni, au cours de l'audience publique du jeudi 6 septembre à Butembo (Nord-Kivu). Le Mwami de la chefferie des Bashu, Paluku Abdoul Kalemeire III, principal accusé, et consorts ont été relaxés par le tribunal faute de preuve. Le père Machozi, assomptionniste, avait été tué dans la nuit du 20 au 21 mars 2016 dans l'enceinte du centre social « Mon Beau village », alors qu'il était invité par le chef de la chefferie des Bashu pour prendre part à une réflexion sur la paix. Cette séance avait été convoquée par ce chef coutumier.

Une foire du livre scolaire à Kinshasa. L'ASBL Editscolaires organise la première édition de la Foire du livre scolaire. Cet événement vise à mobiliser les parents, élèves et responsables d'écoles primaires et secondaires à obtenir les livres scolaires, a expliqué le père Augustin Kalubi, responsable des éditions Loyola et Membre de cette ASBL, vendredi 7 septembre.

Samedi 8 septembre.

RDC : le gouverneur de l'Ituri accusé de campagne électorale précoce pour Ramazani Shadary. Des acteurs politiques de l'opposition ont accusé vendredi 7 septembre le gouverneur de la province de l'Ituri, Jefferson Abdallah Pene Mbaka, de se lancer dans une campagne électorale précoce en faveur du candidat du Front commun pour le Congo (FCC) à la présidentielle, Emmanuel Ramazani Shadary. Ils font allusion aux consultations de différentes couches de la population, amorcées depuis plus d'une semaine par Pene Mbaka, pour les persuader de voter pour son candidat. Parmi les couches invitées au cabinet du gouverneur, il y a notamment les députés provinciaux, les membres de l'UNADI, des commerçants et

des jeunes. Jefferson Abdallah Pene Mbaka les a persuadés de soutenir la candidature d'Emmanuel Shadary à la magistrature suprême en vue de continuer avec la vision du président sortant, Joseph Kabila.

Présidentielle : Seth Kikuni compte mobiliser 12 milliards USD en 12 mois. « Nous avons essayé de présenter 137 projets que nous voulons réaliser les 12 premiers mois si nous sommes élus. Pour ces 12 premiers mois, nous avons travaillé sur un budget de 12 milliards USD », affirme Seth Kikuni. Le candidat à présidentielle indique qu'une partie de ce fond serait investi dans l'industrie et dans l'entrepreneuriat. « Il y aura certainement investissement de retour », espère-t-il. Son plan d'actions démarrera avec la politique « qui doit être un espace qui résout le problème, avec un leadership qui va normaliser le système. »

Elections en RDC : le Forum des commissions électorales recommande l'accréditation des témoins. Le Forum des Commissions électorales de la SADC (ECF/SADC) recommande aux partis et regroupements politiques de la RDC d'accréditer des témoins pour surveiller les opérations électorales. Cette structure a fait cette recommandation, au terme d'une mission d'échange avec la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), vendredi 7 septembre à Kinshasa.

Bukavu : deux corps sans vie découverts à Ibanda et Bagira. Deux corps sans vie ont été découverts vendredi 7 septembre matin dans les communes d'Ibanda et Bagira, à Bukavu (Sud-Kivu). Le premier corps, un homme, la quarantaine a été retrouvé au terrain d'une école et le second dans un caniveau. La semaine dernière, un autre jeune, candidat député de l'opposition, avait été tué la nuit et son corps découvert le matin dans un caniveau, sur l'avenue Kasai en commune d'Ibanda. Aucune enquête n'a pu dénicher l'origine de ce phénomène qui prend de l'ampleur. Entre temps, la population de Bukavu dit vivre dans la peur.

Elections en RDC : les opposants en concertations à Kinshasa. Quelques membres de l'opposition, encore en lice pour la présidentielle et les délégués de ceux qui sont écartés se sont réunis vendredi 7 septembre à Kinshasa. Aucune déclaration officielle n'a été faite à l'issue de cette concertation qui paraît stratégique, selon les participants. Felix Tshisekedi de l'UDPS, Eva Bazaiba du MLC, Martin Fayulu de la dynamique et des représentants de Moïse Katumbi ont pris part à cette rencontre.

Des sources concordantes indiquent que personne n'a représenté Vital Kamerhe et Adolphe Muzito (tous deux en déplacement) à cette première concertation depuis que le MLC a annoncé la création d'un comité de crise commun à l'opposition. Ces sources affirment par ailleurs que Felix Tshisekedi pourra sortir du pays pour rencontrer en Europe Jean Pierre Bemba, Moïse Katumbi et Muzito pour discuter sur les stratégies communes de l'opposition.

L'ONU dénonce la répression violente des manifestations pacifiques. Le directeur du Bureau conjoint des droits de l'homme de l'ONU en RDC (BCNUDH), Abdoul Aziz Thiolye, dit avoir constaté un usage excessif de la force au cours des manifestations qui ont coûté la vie à quatre personnes depuis le 1er août dernier. Selon lui, les incidents les plus graves ont été enregistrés à Lubumbashi dans le Haut-Katanga. Ces répressions violentes sont commises malgré les engagements pris par les autorités congolaises au Conseil des droits de l'homme, en mars dernier de lever l'interdiction de manifester dans le pays, a fait savoir le directeur du BCNUDH.

Le MLC accuse le ministre José Makila d'avoir torturé ses membres à Gemena. Le Mouvement de libération du Congo (MLC) a traduit en justice le vice-premier ministre et ministre des Transports, José Makila Sumanda. Le parti de Jean-Pierre Bemba l'accuse d'avoir séquestré, torturé et détenu illégalement les militants de ce parti lors de son dernier séjour à Gemena.

Des accrochages ont opposé, samedi 1er septembre dernier à Gemena les militants du MLC à ceux du Front commun pour le Congo (FCC), faisant sept blessés, selon le ministre Makila. Selon son récit des faits, les partisans de Jean-Pierre Bemba avaient perturbé son meeting qui se tenait à l'aéroport de Gemena. Les partisans du MLC l'accusaient d'avoir ordonné le débarquement de la délégation du MLC du vol régulier de Congo Airways, qui devrait quitter Kinshasa pour Gemena.

Ebola à Beni : 33 personnes déjà guéries, rapporte le ministre de la Santé Oly Ilunga. Trente-trois personnes sont déjà guéries de l'épidémie à virus Ebola qui sévit à Beni au Nord-Kivu, a rapporté samedi 8 septembre le ministre de la Santé, Dr Oly Ilunga, lors d'une conférence de presse à Kinshasa. Selon lui, cent vingt-neuf cas de fièvre hémorragique ont été répertoriés, dont 98 cas confirmés et trente et un cas probables. Il se dit optimiste et fonde son espoir sur l'arsenal des mesures prises pour endiguer cette maladie, notamment la surveillance, la sensibilisation sur les pratiques d'hygiène, la prise en charge des malades et la vaccination.

Dimanche 9 septembre.

RDC: des hommes armés sèment la terreur à Bunia. Des bandits armés non autrement identifiés sèment la terreur depuis le début de cette semaine dans certains quartiers de la ville de Bunia (Ituri). Une dizaine des maisons ont été cambriolées. Des sources de la police signalent des échanges de tirs entre les éléments de la police en patrouilles et ces bandits. Les cas de vols à mains armés sont enregistrés quotidiennement à Bunia. Selon le maire de la ville, les quartiers les plus ciblés sont Mudzi Pela, Hoho et Saio. D'après le commandant urbain de la police, les policiers en patrouille ont déjoué la tentative de cambriolage dans la nuit de vendredi à samedi dans trois habitations au quartier Nyakasanza ; après des échanges des tirs avec les assaillants. Cette situation inquiète la population locale.

Kinshasa : une fillette tuée après son viol par un homme de 30 ans. Un homme de plus de trente ans a tué une fillette de 5 ans vendredi 7 septembre après avoir abusé d'elle dans sa maison se trouvant dans la même parcelle que la victime au quartier Kimbangu dans la commune de Kalamu (Kinshasa). Pour accomplir son forfait, le bourreau a séquestré la fillette chez lui, après avoir réussi à tromper la vigilance de la grand-mère de la victime.

Goma : sensibilisation de la population sur les animaux protégés. Des panneaux publicitaires pour lutter contre le trafic d'animaux protégés en RDC ont été installés samedi 8 septembre au port public à Goma (Nord-Kivu). Le ministre provincial de l'environnement et maire de la ville ont, à cette occasion, sensibilisé la population locale sur l'importance de la protection de ces animaux.

Tanganyika : un agent de l'ANR tué dans une altercation avec les policiers. La localité de Bendera, 125 km au nord-est de Kalemie (Tanganyika), a vécu sous tension dimanche 9 septembre matin, après la mort d'un agent de l'Agence nationale des renseignements (ANR). Vers 6h30, deux agents de l'ANR arrivent au cachot du sous-commissariat de la Police nationale congolaise (PNC). Ils viennent s'enquérir de l'arrestation de leur collègue. Très vite, l'échange tourne au vinaigre entre ces agents des renseignements et les policiers commis à la garde du cachot. Des coups de feu retentissent, un agent de l'ANR est touché en pleine poitrine. Il est mort sur le coup. La panique s'en suit alors parmi les habitants de cette localité.

Kisangani : des officiers militaires et policiers s'engagent à protéger les civils dans les zones de conflits. Les officiers de l'armée et de la police de la Tshopo et du Bas-Uele s'engagent à protéger les civils dans ces provinces confrontées aux groupes armés. Ils ont pris cet engagement à l'issue d'un atelier de renforcement des capacités, organisé à leur intention du 7 au 8 septembre par le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH), avec l'appui financier du Royaume de Belgique. Ils ont appris notamment différentes notions relatives à la protection des civils, le respect des droits international humanitaire, la lutte contre la torture et la protection des enfants dans les zones de conflits ainsi que les violences sexuelles et le genre.

Environ 20 blessés après accrochages entre jeunes de Kisangani. Une vingtaine de personnes ont été grièvement blessées, des boutiques et maisons pillées et beaucoup d'autres dégâts matériels signalés lors des échauffourées samedi 8 septembre dans la soirée au quartier Balese dans la commune Mangobo à Kisangani. A la base, une grave dispute la veille aux environs du cimetière de Segama à Matete entre des groupes des jeunes de deux associations évoluant dans cette commune ; à savoir : l'association des jeunes Kata moto du quartier Matete et l'association des jeunes Bourgeois du quartier Balese. Selon des témoins, tout est parti du refus par les jeunes de Balese, qui se rendaient au cimetière pour l'inhumation de deux de leurs membres, de descendre les cercueils pour honorer le passage du leader des jeunes Katamoto. Ces derniers revenaient aussi de ce même cimetière. A la suite à ce refus, les jeunes Katamoto ont résolu d'investir le jour suivant le petit marché de Balese pour régler les comptes.

Lundi 10 septembre.

Berthollet Bwira Kaboru : « La Suède est engagée à soutenir la réponse au 10e épisode d'Ebola ». Berthollet Bwira Kaboru est le premier secrétaire d'ambassade de la Suède en RDC. Invité de Radio Okapi lundi 10 septembre, il parle de l'accord de partenariat que la Suède vient de signer avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance, portant sur 12,2 millions USD. La durée de ce partenariat est de deux ans et concerne les années 2018 et 2019. Ce fonds va permettre entre autre à contribuer à la santé de la mère à l'enfant, la protection des enfants sortis des groupes armés et le renforcement des communautés qui ont subi des crises. « La Suède est engagée comme beaucoup d'autres bailleurs de fonds, pour soutenir la réponse à cette 10e épisode de la maladie à virus Ebola. Tous les acteurs impliqués dans cette reçoivent le soutien suédois ».

Présidentielle 2018 : lettre ouverte d'un candidat aux autres sur la machine à voter. Un des candidats à la présidentielle du 23 décembre 2018, Alain Daniel Shekomba Okende, a adressé dimanche 9 septembre une lettre ouverte aux autres candidats concernés par ce scrutin. Il leur demande d'examiner ensemble les questions qui pourraient entacher la crédibilité des élections, dont la machine à voter. Alain Daniel Shekomba se dit préoccupé par la question de la crédibilité du processus électoral en RDC. Il estime qu'il faut une entente de tous pour aider les électeurs à faire confiance à la machine à voter de la Ceni, qui devra présenter un bon résultat des urnes.

Mbuji-Mayi : prise en charge difficile des détenus à la prison centrale. Un détenu de la prison centrale de Mbuji-Mayi (Kasaï-Oriental) est décédé samedi 8 septembre matin à l'hôpital général de référence de Dipumba. Il aurait succombé d'anémie et de gastro entérite, indiquent des sources hospitalières. De janvier à août dernier, plus de trente pensionnaires de cette prison sont décédés de malnutrition, pour la plupart. Trente-trois détenus restent encore gardés à l'hôpital général de référence de Dipumba, où ils suivent des soins. Ces derniers temps, presque chaque semaine, l'on enregistre un décès parmi eux. Leur prise en charge médicale pose problème, selon des sources hospitalières, faute de médicaments. Pour faire face à l'anémie, l'administration pénitentiaire est obligée de payer pour l'acquisition des poches de sang. Pendant ce temps, à l'intérieur de la prison centrale de Mbuji-Mayi, plus de 120 détenus sur les 917 souffrent de malnutrition, dont 51 cas sévères.

Kinshasa : plaidoyer pour la création d'un fonds de développement pour les autochtones. Créer un fond de développement pour les peuples autochtones. C'est l'une des résolutions prises dimanche 9 septembre à Kinshasa, à la clôture de la troisième édition du Festival international des peuples autochtones. Patrick Saidi, Coordonnateur national de ce Festival, note que plusieurs défis restent à relever pour le développement des peuples autochtones, citant notamment des conflits fonciers. Ce festival aura aussi été une occasion pour plusieurs personnes d'effacer les préjugés sur les pygmées, souligne pour sa part, Norbert Mafuta, l'un des participants.

Nord-Kivu : l'ONG Covoda propose l'éducation à la paix et la non-violence dans les écoles. L'association des volontaires du Congo pour le développement (Covoda) suggère l'éducation de la population du Nord-Kivu à la culture de la paix et la non-violence à partir des milieux scolaires. Elle a fait cette proposition, samedi 8 septembre à Goma, lors du lancement d'une campagne à la culture de la paix. Pour cette organisation, le Nord-Kivu ne peut sortir du cercle vicieux des conflits et violences, que si les notions de la paix durable et de la non-violence sont inculquées dans la population depuis la base de la société.

Tshopo : une fille présentant des signes d'Ebola est décédée à Kisangani. Une jeune fille de 15 ans présentant des symptômes de la maladie à virus Ebola est décédée dimanche 9 septembre à l'hôpital général de référence de Makiso à Kisangani (Tshopo). Elle est morte une heure après avoir été acheminée à l'hôpital par les membres de sa famille. Pour le moment indique Dr Francis Baelongandi, une trentaine de contacts ont été identifiés et sont suivis. Parmi eux, 13 prestataires de santé et 26 autres personnes dans la famille de la défunte et les environs immédiats. Après le décès de la patiente, des mesures urgentes ont été prises, notamment la désinfection de l'hôpital, du personnel soignant, la résidence familiale de la défunte et l'enterrement sécurisé du cadavre.

Ebola en RDC : deux nouveaux malades guéris. Deux nouvelles personnes sont guéries de la fièvre hémorragique d'Ebola au Nord-Kivu, portant à 35 le nombre des guéris. Au total, 131 cas de fièvre hémorragique ont été signalés dans la région, dont 100 confirmés et 31 probables. Le même communiqué indique que 20 cas suspects sont en cours d'investigation. Jusqu'au 8 septembre dernier, aucun nouveau cas n'avait été confirmé et aucun nouveau décès enregistré.

Goma : le collectif Alpha Ujuvi appelle le gouvernement à financer les programmes d'alphabétisation. Le collectif Alpha Ujuvi a appelé le week-end dernier le gouvernement à prendre en charge l'enseignement non formel dans son budget consacré à l'éducation. Le manque des moyens suffisants pour récupérer un grand nombre d'analphabètes encore présents en milieux ruraux et urbains constitue le grand défi que rencontrent les structures d'alphabétisation en particulier au Nord-Kivu. Ces structures rencontrent des difficultés financières du fait que les candidats ne paient presque pas leur formation, a expliqué sa coordonnatrice provinciale, Xaverine Kaumba. Alpha Ujuvi indique qu'il encadre actuellement environ 600 personnes réparties dans ses différents programmes ; tels que l'alphabétisation, le rattrapage scolaire, les formations professionnelles et la capacitation dans diverses thématiques sociales.

Nord-Kivu : un mort dans une attaque des présumés ADF à Beni. Une personne a été tuée dimanche 9 septembre la nuit dans une attaque de deux quartiers de la ville de Beni par de présumés ADF. Une maison a été touchée par une roquette. Les hommes armés auteurs de l'attaque ont aussi emporté des dizaines de chèvres. Des sources de la société civile et de l'armée

affirment qu'il s'agit d'une attaque des ADF sur la position des FARDC dans les quartiers Ngadi et Nzuma, en commune Rwenzori dans la ville de Beni.

Kinshasa : les agents de la société New Transkin en grève. Les agents de la société New Transport de Kinshasa (Transkin) ont déclenché un mouvement de grève depuis dimanche 9 septembre. Ils ont organisé un sit-in ce lundi 10 septembre devant la concession abritant cette société de transport en commun sous-tutelle de l'Hôtel de Ville de Kinshasa à la 1ère Rue Funa, dans la commune de Limete. « Nous sommes en grève depuis hier dimanche parce qu'il a été décidé par notre ADG qu'il va commencer à retrancher de l'argent à l'équipage qui n'apportera pas la recette attendue. Il va nous faire signer un document pour qu'à la fin du mois, les manquants de la recette soient retranchés dans le salaire de ces agents. Il arrive même qu'on connaisse des pannes de crevaison de pneu et l'argent dépensé est pris en charge par le chauffeur » a expliqué ce syndicaliste. Il note aussi que certains agents travaillent toujours comme des journaliers, depuis plus de cinq ans.

Nord-Kivu : les élèves de Beni reprennent le chemin de l'école ce lundi. Les élèves et les écoliers du territoire de Beni dans la province du Nord-Kivu ont repris les cours ce lundi 10 septembre, une semaine après la date officielle de la rentrée scolaire fixée 2018-2019. Le directeur provincial de l'éducation (PROVED) au Nord Kivu 2 et le Syndicat des enseignants du Congo (SYECO) de ce territoire qui exigeait des mesures rassurantes dans les écoles pour la lutte contre la maladie à virus Ebola qui sévit depuis plus d'un mois dans ce territoire ont trouvé un consensus. Cependant, Mwami Pascal Kakule Bolemo, président du SYECO à Beni affirme que cette mesure est provisoire et ne sera véritablement effective qu'après évaluation des promesses du PROVED Nord Kivu 2. Il fait remarquer qu'une décision définitive sera prise le 20 septembre.

Pas de dispositif de prévention contre Ebola sur la route Bunia-Kisangani. Aucun dispositif de prévention contre la maladie à virus Ebola n'est mis en place sur les routes nationales 27 et 4 reliant la ville de Bunia en Ituri à celle de Kisangani dans la Tshopo, se plaignent les voyageurs qui empruntent ce tronçon. Un peu plus de mille personnes voyagent chaque jour entre ces deux provinces voisines. Elles empruntent des bus, des camions, des voitures et voire des motos.

Mardi 11 septembre.

Les évêques de la Cenco « préoccupés » par l'état actuel du processus électoral. Les évêques catholiques membres de la Conférence épiscopale nationale du Congo, affirment qu'ils sont préoccupés par l'état actuel du processus électoral en RDC. Cette préoccupation est contenue dans un plaidoyer que cette structure de l'église catholique a fait auprès d'Edgar Lungu, Président de la Zambie et Chairman de la Troïka de la SADC sur la Politique, la Sécurité et la Défense, lundi 10 septembre. Selon la Cenco, seules les élections crédibles, transparentes, inclusives et apaisées constituent la solution et l'unique voie de sortie pacifique de la crise socio-politique que traverse la RDC depuis 2016. Les évêques notent certaines avancées liées au processus électoral, mais elle soulève aussi certaines inquiétudes liées à ce processus. Elle relève l'existence d'environ 6 millions d'électeurs enregistrés dans le fichier électoral sans empreintes digitales, la faible mise en œuvre des mesures de décrispation de l'espace politique. Les évêques rapportent aussi les dénonciations par quelques parties prenantes de la manipulation de la Ceni et des Cours et Tribunaux par le pouvoir en place : Ils citent entre autres l'exclusion du processus électoral de quelques acteurs majeurs de l'opposition, les interdictions, les dispersions, les répressions des marches et manifestations publiques organisées par les partis et regroupements politiques de l'opposition et les mouvements citoyens et la confiscation des médias publics au profit du pouvoir en place. La Cenco recommande au chairman de la Troïka de la SADC sur la politique, la sécurité et la défense de convaincre le Gouvernement congolais à parachever la mise en œuvre des mesures de décrispation politique selon l'Accord de la Saint-Sylvestre et pour la tenue d'élections inclusives et apaisées. Elle lui demande aussi d'aider les parties prenantes à trouver le consensus sur la machine à voter/ou à recourir aux bulletins papiers, le cas échéant, et appeler la Ceni à la clarification des cas des personnes enregistrées dans le fichier électoral sans empreintes digitales. Les évêques plaident aussi pour l'accréditation des Observateurs électoraux tant nationaux qu'internationaux.

Kasaï-Occidental : déraillement d'un train de la SNCC. Le trafic ferroviaire est suspendu à la suite du déraillement d'un train de la Société nationale des chemins de fer du Congo, avec à son bord de nombreux passagers, le week-end dernier entre la gare de Benaleka et celle de Tshibambula, en territoire de Demba, au Kasaï-Central. Le drame n'a pas causé de pertes en vies humaines a précisé Alfred Mato, attribuant cet accident ferroviaire à l'ensablement provoqué par la pluie.

Relance de la Gécamines : la PODEFIP écrit au gouvernement et aux partenaires. La plateforme des organisations de la société civile œuvrant dans la décentralisation et les finances publiques (PODEFIP) exige aux partenaires miniers de la Gécamines le paiement des crédits pour la modernisation de cette entreprise de l'Etat. Dans une lettre ouverte publiée lundi

10 septembre, cette plate-forme demande au gouvernement congolais de donner à la Gécamines le monopole de contrôle sur tous les produits miniers devenus stratégiques. Jean Luc Kayoko, coordonnateur provincial de PODEFIP dans le Haut-Katanga, souhaite que la Gécamines mobilise beaucoup de moyens financiers pour qu'elle puisse moderniser ses infrastructures et assurer le bien-être de ses travailleurs.

Tshopo : certains agents de la SCPT non payés depuis neuf mois. Les agents en fonction et ceux mis en retraite de la Société congolaise des postes et télécommunications (SCPT) de la province de la Tshopo, réclament le paiement de leurs salaires. Ils accumulent des mois de salaires impayés variant entre 9 et 30 mois. Les premiers à se plaindre, sont les retraités. Ceux-ci ont officiellement été mis à la retraite depuis 2015 par la direction générale de la SCPT. Dans leur lettre de mise en retraite, l'employeur leur avait signifié qu'ils bénéficieront de leur pension de retraite auprès de la Caisse nationale de sécurité sociale (ex-INSS). Depuis, trois ans durant, rien n'est fait. Selon la délégation syndicale de la SCPT, les retenues opérées sur les salaires de ces anciens fonctionnaires pour le compte de leurs cotisations sociales n'ont jamais été versés à la Caisse nationale de solidarité sociale (CNSS). Une situation que reconnaît la CNSS à la Tshopo. La délégation de la SCPT à Kisangani a elle aussi, adressé une correspondance à sa direction générale pour réclamer neuf mois d'arriérés de salaires.

Le cobalt au menu de la 3ème la conférence minière à Kolwezi. La 3ème édition de la conférence minière de la RDC ouvre ses portes du mercredi 12 au vendredi 14 septembre à Kolwezi (Lualaba), sous le thème : « L'exploitation minière en RDC face aux impératifs de développement durable des zones productrices : Apport, rôle, responsabilité de l'État, de l'industrie minière, de la société civile et des communautés locales dans une synergie transparente à la lumière du code minier révisé ». Cette rencontre, qui mobilise plusieurs acteurs du secteur, mettra un accent particulier sur le cobalt et les minerais dits « stratégiques ». Une session spéciale sur le cobalt sera tenue avec pour sous-thème « La RDC face aux enjeux économiques, géopolitiques et géostratégiques du marché international du cobalt et des autres minerais stratégiques : Défis, opportunités et stratégies ». Sont attendus à ces travaux, tous les 26 gouverneurs et les présidents des assemblées provinciales, les organisations internationales et ONG locales qui œuvrent dans le secteur minier, les entreprises minières....

Procès du meurtre des experts UN : le tribunal débute l'examen de l'accusation de «terrorisme». Le tribunal militaire garnison de Kananga a entamé lundi l'examen de l'accusation de terrorisme portée également à charge des prévenus Bula Bula et Vincent Manga dans le procès du meurtre des experts de l'ONU en 2016 au Kasai. Pour le major Carlos Kalala, le fait que la scène de l'exécution ait été filmée démontre une volonté manifeste de terroriser les populations. «Non seulement, ils ont tué. Ils ont décapité. Ils se sont donné le luxe d'enregistrer ce qu'ils ont fait. Tout cela dans le but d'envoyer un message à la population en vue de semer la terreur. Voilà pourquoi on parle de terrorisme. [...] La doctrine de cette milice était basée sur la terreur», explique-t-il. Le ministère public a ensuite interrogé Bula Bula et Vincent Manga sur le déroulement de cette exécution. Vincent Manga a repris son explication habituelle sur son ignorance de ce qui s'est passé ce 12 mars 2017 à Moyo Musuila, affirmant n'avoir pas été présent ce jour-là dans ce village. Jusque-là, le présumé chef milicien se contentait de clamer son innocence, affirmant ne rien savoir alors que l'accusation le considère comme l'un des principaux acteurs du meurtre des experts de l'ONU. Grande première à l'audience de lundi: il a fourni au tribunal une indication. Il a affirmé que Jean Bosco Mukanda- le principal témoin du procès- informait Bula Bula, le chef du village Moyo Musuila, du déplacement des experts. «Bula Bula est en train de mentir. Bula Bula connaît le président de son tshiota qui partait à Kananga et qui l'a appelé au téléphoné pour lui dire qu'il a croisé les blancs», a relaté M. Manga à la barre. Interrogé sur l'identité de ce président de tshiota- foyer initiatique de la milice Kamuina Nsapu-, il a cité Jean Bosco Mukanda. Dans ses déclarations depuis sa première comparution, Bula Bula a affirmé de son côté que Jean Bosco Mukanda était l'homme de main du chef Vincent Manga. Après la lecture de la prévention de «terrorisme», le tribunal a interrogé Bula Bula sur ce qui s'est passé avant l'exécution des experts. «Le président des miliciens ici [il désigne Vincent Manga] a amené ces blancs vivants chez moi avec ses miliciens. Il ne faut pas taper à côté. Celui qui a tué les blancs est ici. Pourquoi il est en train de vous mentir», commence-t-il avant de décrire les deux experts de l'ONU. Selon Bula Bula, les deux experts ont été déchaussés. Les miliciens leur auraient ensuite demandé de s'asseoir par terre dans la concession du chef du village sous des caféiers. C'est là, selon le ministère public, que s'est tenu un conseil qui a décidé de l'exécution des experts. Bula Bula s'est borné à déclarer que c'est Vincent Manga qui a décidé de conduire le groupe au tshiota où les experts ont été exécutés. Le chef du village dit avoir demandé à M. Manga de ne pas les tuer. Le chef milicien n'aurait pas tenu compte de son avis. Au sujet de l'exécution des experts, Bula Bula dit ignorer comment elle s'est passée, affirmant être resté dans son concession quand les experts et leurs accompagnateurs ont été conduits vers la brousse par les miliciens avec à leur tête Vincent Manga.

Bas-Uele : deux agents de l'ICCN grièvement blessés dans des attaques des présumés LRA. Deux agents de l'Institut congolais pour la conservation de la nature ont été grièvement blessés lors d'une embuscade tendue dimanche 9 septembre à

leur convoi par des présumés rebelles de la LRA à Banda, une localité du territoire d'Ango (Bas-Uele). Selon l'administrateur du territoire qui donne ce bilan, deux motos ont été incendiées et plusieurs autres biens de valeur emportés.

Kwilu : militaires et policiers exhortés à abandonner les tracasseries et l'indiscipline. Le commandant de la 11^e région militaire, Dieudonné Mutupeke, dans son adresse, a invité les hommes en uniforme à éviter tout comportement susceptible de discréditer les Forces armées de la RDC et la Police nationale congolaise (PNC) et il a rappelé aux militaires leur rôle sous le drapeau : celui de défendre l'intégrité territoriale du pays et de protéger les personnes et leurs biens.

Législatives : Jean-Claude Baende, Alex Kande et Henriette Wamu repêchés. La deuxième chambre de la Cour constitutionnelle, siégeant en matière des contentieux des candidatures à la députation nationale, a annulé, lundi 10 septembre, la décision de la Commission électorale nationale indépendante, invalidant les candidats Jean-Claude Baende, Alex Kande et Henriette Wamu. Par cette décision, MM. Baende et Kande, deux anciens gouverneurs, respectivement de l'Équateur et de l'ex-Kasaï Central peuvent se présenter à ces scrutins. Cependant, la Cour a définitivement invalidé la candidature de Fidèle Babala, secrétaire général adjoint du MLC.

Kisangani : les résultats du cas suspect d'Ebola sont négatifs. « Il n'y a pas de maladie à virus Ebola dans la ville de Kisangani. L'échantillon est parti vers le laboratoire qui est installé à Beni. Et les résultats obtenus montrent que le cas est négatif. On n'a pas l'épidémie en province de la Tshopo. Mais nous devons être en alerte pour empêcher que cela arrive », a rassuré le Dr Francis Baelongandi, chef de division provinciale de la santé dans la province de la Tshopo.

Lutte contre Ebola à Beni : l'OMS promet de remplacer les effets décontaminés ou brûlés à leur juste valeur. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) promet de remplacer les effets décontaminés ou brûlés lors de la campagne de riposte contre Ebola dans le territoire de Beni, à mesure que les équipes de prise en charge psycho-sociale se mettront en place. Le Dr Michel Yao, responsable des opérations d'urgences de l'OMS en Afrique et coordinateur de la riposte contre la maladie Ebola à l'OMS répondait aux familles dont un ou plusieurs membres ont été atteints par la maladie à virus Ebola qui réclament une prise en charge totale et un remboursement équivalent à la valeur de leurs biens qui sont souvent brûlés lors de la désinfection de leur habitat.

La Monusco offre un 2^e lot d'équipements de vidéosurveillance aux prisons de Makala et de Ndolo. La Monusco a offert ce mardi 11 septembre à la prison centrale de Makala et à la prison militaire de Ndolo 2018 un deuxième lot du matériel de vidéosurveillance.

Kinshasa : les activités des motocyclistes prolongées jusqu'à minuit. Les motos taxis peuvent désormais circuler jusqu'à minuit sur l'étendue de la ville de Kinshasa. Cependant il est interdit à tout taximan moto de transporter plus d'un passager. Le général Kasongo rappelle aussi que l'interdiction faite aux taxis motos de circuler dans la commune de la Gombe demeure de stricte application. Le général Sylvano Kasongo appelle par ailleurs les autres conducteurs des véhicules à se conformer aux règles du code routier notamment au respect du sens unique. Il demande aussi aux receveurs de ne pas s'agripper aux taxi-bus.

Mercredi 12 septembre.

Dr Michel Yao (OMS) : « La situation d'Ebola se stabilise à Mangina mais il y a de nouvelles zones qui sont contaminées ». La maladie à Virus Ebola a été déclarée il y a plus d'un mois dans la zone de Santé de Mabalako au Nord Kivu. A ce jour, cette maladie est signalée dans plus de six zones de santé de cette province et dans une zone de santé en Ituri. « La situation d'Ebola se stabilise à Mangina [Beni] mais il y a de nouvelles zones qui sont contaminées », reconnaît Dr Michel Yao, responsable des opérations d'urgences de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en Afrique. Il déplore la résistance de certaines communautés qui refusent le suivi des contacts et l'isolement des malades dans les centres de traitement. « Ce qui fait que nous avons des cas à Beni et à Butembo », indique Dr Michel Yao, qui souligne que la situation est préoccupante.

Kinshasa : le commissaire provincial de la police appelle ses éléments à la neutralité en période électorale. « La neutralité de la police nationale congolaise doit être rigoureusement observée surtout en cette période électorale. La police n'appartient donc pas à aucun parti politique », a rappelé le commissaire provincial de la police ville de Kinshasa mardi 11 septembre après la parade qu'il a tenue au camp Lufungula. « Après l'enrôlement, nous allons passer à une autre phase: la campagne électorale et les élections proprement dites. Pour réussir bien cette mission, il faut éviter le tribalisme, être discipliné et être apolitique. Et la population doit comprendre que nous sommes leur police. Il n'y en a pas deux. Il y a, en

RDC, plus de 600 partis politiques, mais nous n'avons qu'une seule police, une seule armée. Nous ne sommes pas des mercenaires, nous sommes des patriotes. Nous travaillons pour la population. Nous ne sommes pas des électeurs et nous ne sommes pas éligibles», rappelle le général Sylvano Kasongo.

Beni : réouverture du centre de santé Mapendo, fermé pour être désinfecté d'Ebola. Le centre de santé Mapendo à Beni (Nord-Kivu) a rouvert ses portes mardi 11 septembre. Située au quartier Ndindi, le tout récent épicode de la maladie à virus Ebola, cette structure sanitaire privée avait été fermée en août dernier. Tout son matériel a été incinéré dans le contexte de désinfection du virus Ebola. Le centre a rouvert ses portes quatorze jours après. Il a été doté de nouveaux matériels dont des matelas, des moustiquaires et autres équipements médicaux pour la protection du personnel soignant et des malades qui y seront reçus.

Lutte contre Ebola : menaces de sanctions contre les auteurs d'attaques des véhicules des humanitaires. Les jeunes qui s'attaquent aux véhicules des humanitaires engagés dans de la riposte contre la maladie à Virus Ebola seront sanctionnés, a menacé mardi 12 septembre le maire intérimaire de la ville de Beni au Nord-Kivu, Modeste Muhindo Bakwanamaha. Dimanche dernier, des jeunes du quartier Butanuka ont jeté des pierres sur un véhicule qui revenait de l'enterrement d'une victime d'Ebola. D'autres jeunes du quartier Rwangoma ont manifesté contre l'implantation des kits de lavage des mains. Modeste Muhindo qualifie ces actes de rébellion et de destruction méchante, qui sont punis par la loi. Il a indiqué que si la maladie d'Ebola continue de menacer la ville de Beni, certaines frontières seront fermées.

Belgique : le dossier du passeport de Moïse Katumbi classé sans suite. L'information judiciaire contre l'opposant congolais Moïse Katumbi, ouverte en août dernier en Belgique pour faux en écriture publique au sujet de son présumé passeport, est classée sans suite. « A la suite d'une demande d'information de l'avocat de Moïse Katumbi, celui-ci a été informé que le dossier avait été classé sans suite par la justice Belge », a indiqué Olivier Kamitatu.

La DCUD appelle la Ceni à commander les bulletins de vote. La Dynamique chrétienne pour l'unité et le développement (DCUD), plateforme politique de l'opposition, a demandé mardi 11 septembre à la Commission électorale nationale indépendante de passer la commande des bulletins de vote avant le 18 septembre, tel que prévu au calendrier électoral, et d'abandonner la machine à voter.

Goma : un militaire de la garde républicaine arrêté pour avoir tiré sur un civil. Un militaire de la garde républicaine a été arrêté pour avoir tiré sur un civil le week-end dernier au port public de Goma (Nord-Kivu). La victime, qui a reçu plusieurs balles dans le ventre, a été admise à l'hôpital CBCA/Ndosho. Le mobile de l'acte du militaire n'est pas encore connu.

Conférence de Lualaba: Martin Kabuelulu dénonce l'exploitation minière par des personnes non autorisées. Des personnes non autorisées persistent à exploiter les mines, surtout dans l'Est de la RDC, a dénoncé mercredi 12 septembre, le ministre des Mines, Martin Kabuelulu. Dans son discours prononcé à l'occasion de l'ouverture de la III^e conférence minière de la RDC à Kolwezi dans le Lualaba, il a aussi fustigé l'existence d'une contrebande et l'engouement des jeunes désœuvrés vers l'exploitation artisanale des mines. Pour le ministre, ces maux rongent le secteur minier en RDC. La III^e édition de la conférence minière de la RDC va durer trois jours. Elle sera plus axée sur le cobalt dont le Kolwezi possède le plus grand gisement mondial.

Kikwit : saisie de 7 tonnes de farine non conforme. L'Office congolais de contrôle (OCC) a présenté à la presse, mardi 10 septembre soir à Kikwit (Kwilu), 7 tonnes de farine de froment qu'il avait saisi la veille. Ces tonnes de farine de froment de marque Farinha Premeira appartiennent à la société Congo Plus. La saisie est intervenue au moment du déchargement de ces sacs devant le dépôt de cette société à Kikwit. Le chef d'agence de l'OCC/Kikwit, Pierre-Dieudonné Ilunga Mulumba, indique que ces produits violent les dispositions relatives à l'identification. On n'y trouve aucun renseignement sur le pays d'origine, le poids net, les dates de fabrication et d'expiration.

Kasaï-Central : un conflit champêtre dégénère à Dimbelenge. L'administrateur de territoire de Dimbelenge au Kasaï-Central, Dieudonné Buanga Dibeya, a appelé mardi 11 septembre la population de Katende à la cohabitation pacifique. Dans ce village, un conflit oppose deux tribus autour de l'exploitation des champs de maïs. Le week-end dernier, des dégâts ont été enregistrés notamment quelques habitations brûlées.

Masisi : les Fardc redéployées à Butale. Les Forces armées de la RDC ont déployé une unité, depuis lundi 10 septembre à Butale, dans le territoire de Masisi (Nord-Kivu). Selon les sources administratives locales, ce déploiement est une des

retombées de la visite officielle, la veille, dans cette localité, du chef de la chefferie des Bashali Mokoto. Butale faisait face à l'activisme des groupes armés pendant de longues années. Ces groupes se succédaient les uns après les autres, a indiqué le secrétaire administratif du Mwami Bashali. Les Nyatura commandés par un certain Ndayi étaient les derniers à occuper la localité. Ils ont quitté les lieux sans combats, lundi, à l'arrivée des FARDC, précise-t-il. Le redéploiement des FARDC a été l'une des principales demandes de la population de Butale exprimée à l'issue du meeting public que le Mwami Bashali a organisé au centre de Butale dimanche dernier.

Le collectif d'actions de la société civile plaide pour une transition citoyenne. Le Collectif d'actions de la société civile (CASC), une plateforme qui regroupe des organisations de la société civile, rejette le processus électoral en cours et exige une transition citoyenne. Parmi les structures membres du CASC figurent l'Association Congolaise pour l'accès à la justice, Agir pour les élections transparentes et apaisées, Cocorico et Lutte pour le changement. Selon Herman Mbuwa, porte-parole du CASC, deux raisons justifient cette exigence. « La première raison tient au fait que le processus électoral actuel, avec des éléments comme la machine à voter qui est récusé par tout le monde, un fichier électoral fortement corrompu et un décaissement de financement obscur, le gouvernement refuse l'aide étrangère qui, selon nous, est importante pour de bonnes élections. Deuxièmement, nous demandons cette transition parce qu'on estime qu'il y a une injustice qui fait que le pouvoir en place utilise la CENI et les cours et tribunaux pour donner le sort négatif, aux différents challengers pour de prochaines élections », a expliqué Herman Mbuwa.

Six ténors de l'opposition conviennent de désigner un candidat à l'élection présidentielle. « Les leaders de l'opposition ont convenu de s'accorder en vue de la désignation irréversible, dans les meilleurs délais, sur une vision partagée et un programme harmonisé du candidat commun de l'opposition à une élection présidentielle crédible, dans le souci de maximiser les chances de la gagner et répondre aux attentes de la population de vivre une véritable alternance », indique un communiqué signé ce mercredi 12 septembre à Bruxelles. Jean-Pierre Bemba, Félix Tshisekedi, Vital Kamerhe, Moïse Katumbi, Adolphe Muzito et Antipas Mbusa ont signé ce communiqué et promettent de mettre en commun leurs efforts ainsi que ceux de la société civile pour obtenir la tenue des élections crédibles, transparentes et inclusives. Ces opposants demandent le déploiement d'une force régionale de la SADC pour sécuriser le processus électoral, les candidats et la population. Ils plaident pour la participation de la Monusco au processus électoral pour le transport du matériel et les facilités logistiques. Ces leaders réunis à Bruxelles rejettent aussi la machine à voter qui, selon eux, « viole la loi électorale ». Ils exigent le nettoyage du fichier électoral afin d'identifier et extraire les plus ou moins dix millions d'électeurs enrôlés sans empreintes digitales.

Ituri : les notables des Andisoma dénoncent l'insécurité dans leur entité. Les notables de la chefferie des Andisoma en territoire d'Imumu (Ituri) dénoncent plusieurs cas d'insécurité, dont leur entité est victime de la part des présumés miliciens de la FRPI. Dans un mémorandum adressé au gouverneur de province, ils décrivent des meurtres, des enlèvements, des incendies des maisons et des pillages des biens des habitants. Ils menacent par ailleurs de demander à la population de « se prendre en charge », si cette situation persiste. Entre-temps, plus de 5336 habitants de cette chefferie ont déjà fui l'insécurité dans leurs milieux respectifs. Leur ultimatum lancé aux autorités pour qu'elles sécurisent la zone prend fin ce mercredi.

Jeudi 13 septembre.

Félix Kabange « déçu et surpris » par la déclaration des opposants à Bruxelles. Jean-Pierre Bemba, Félix Tshisekedi, Vital Kamerhe, Moïse Katumbi, Adolphe Muzito et Antipas Mbusa, les signataires de cette déclaration, promettent par ailleurs de mettre en commun leurs efforts ainsi que ceux de la société civile pour obtenir la tenue des élections crédibles, transparentes et inclusives. « Personnellement je suis surpris après la lecture du communiqué des membres de l'opposition, des personnalités qui ont la confiance du peuple et qui demain voudraient diriger ce pays. Je me rends compte qu'il y a des personnalités congolaises qui n'ont pas encore réalisé que la RDC est un pays indépendant et souverain et 58 ans après, ils se réunissent pour un complot contre la Nation », dénonce Félix Kabange, ministre de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville et membre du comité stratégique du Front commun pour le Congo (FCC). « Là où ça fait très mal c'est lorsqu'ils parlent de l'assistance de la communauté internationale sur le plan politique, financier et matériel pour l'organisation des élections. Le processus électoral est un acte de souveraineté du peuple congolais. Comment pouvons-nous demander à la communauté internationale d'organiser les élections pour nous, alors que nous avons organisé les élections en 2006 et en 2011 et qu'aujourd'hui nous voulons vraiment exercer notre souveraineté », affirme M. Kabange. « On nous parle de l'accréditation et du déploiement des observateurs internationaux. Je ne sais pas s'ils ont eu le temps de lire le calendrier électoral. On n'a pas encore franchi l'étape d'accréditation des observateurs. Il faudrait qu'ils attendent. Je ne sais pas si la Ceni a fait un communiqué disant que les observateurs internationaux ne seront pas accrédités », s'interroge Félix Kabange.

Mireille Safalani explique les enjeux de la 1^{re} édition du café d'affaires à Kinshasa. La société Safe organise depuis mardi 12 septembre à Kinshasa la première édition du dénommé « Univers TPE-PME », à l'intention des très petites entreprises et des Petites et moyennes entreprises (PME). « Nous demandons aux TPE-PME de pouvoir se formaliser », en obtenant les documents officiels nécessaires à leur fonctionnement et croissance », a déclaré Mireille Safalani, directrice générale de l'entreprise Safe et promotrice du forum.

Kinshasa : arrestation de 7 membres du mouvement citoyen « Congolais Debout ». Sept membres du mouvement citoyen Congolais debout de Sindika Dokolo ont été arrêtés mardi 12 septembre vers l'Université de Kinshasa, pendant qu'ils sensibilisaient la population contre la machine à voter. « Certains d'entre eux ont été appréhendés vers l'arrêt Trafic de l'UNIKIN, pour être ramenés – après des tortures - au district de la police à Matete et enfin, à l'IPKIN [Inspection provinciale de la police de Kinshasa]. De là, aujourd'hui 12 septembre, ils ont été conduits à l'ANR », a témoigné Me Hervé Diakese, porte-parole de ce mouvement citoyen. Il ne comprend pas en quoi le fait de manifester contre la machine à voter, « qui est un droit fondamental, devient une affaire sécuritaire ».

La Banque mondiale appelle la RDC à accroître son budget de la santé. Dans rapport, la Banque mondiale invite la RDC à accroître le niveau, l'efficacité et l'efficience des ressources qu'elle alloue au secteur de la santé. Malgré les efforts enregistrés depuis 2007, dit le rapport, les dépenses publiques dans la santé continue de souffrir de faibles résultats. Cette situation s'explique par une mauvaise affectation ou une mauvaise utilisation des ressources, rendant difficile l'accès de la population aux soins médicaux. Dans la première partie de ce rapport, la Banque mondiale reconnaît cependant les efforts fournis par le gouvernement congolais pour stopper l'inflation de fin 2016 début 2017. Le résultat de ces efforts, l'économie congolaise qui a plongé avec la chute des prix des matières premières est en train de sortir de la crise. Elle encourage Kinshasa à augmenter ses réserves à la Banque centrale du Congo, mobiliser encore davantage les recettes domestiques pour faire face à ses obligations.

Bukavu : ouverture du Forum interprovincial sur les groupes armés au Nord et Sud-Kivu. Le Forum interprovincial sur la persistance des groupes armés au Nord et Sud-Kivu s'est ouvert mercredi 12 septembre à Bukavu. Il existe environ une centaine de groupes armés dans le triangle Kalehe, Walikale et Masisi dans les provinces du Sud et Nord-Kivu. Les officiels de deux provinces, la communauté nationale et internationale sont unanimes que toutes les approches mises en place pour éradiquer l'activisme des groupes armés ont échoué. Le chef de bureau de la Monusco à Bukavu et Maniema, Karna Soro, espère que ce forum de deux jours va pouvoir changer la donne dans la problématique des groupes armés.

La société civile suspend sa participation à la conférence minière. Les délégués de la société civile ont suspendu mercredi 12 septembre leur participation à la 3^{ème} édition de la conférence minière de la RDC, qui se déroule à Kolwezi (Lualaba) depuis deux jours. Ils dénoncent la mise à l'écart de certains d'entre eux. Ils dénoncent le comportement des agents commis au centre qui refusent d'octroyer les accréditations à certaines personnes, dont les diplomates, les représentants des entreprises et les membres de la société civile. Ces derniers continuent de faire la queue pour obtenir ce document, au deuxième jour des travaux ce jeudi, selon les mêmes sources. Entre-temps, les participants sont repartis en cinq panels thématiques, dont l'exploitation industrielle face aux attentes de communautés locales.

Haut-Uele : 6 disparus dans un accident de circulation au pont Kibali. Six personnes ont disparu dans un accident de véhicule survenu mercredi 12 septembre sur le pont Kibali dans la cité de Dungu (Haut-Uele). Le véhicule de marque Fuso transportant des bois de chauffe, affirme le coordonnateur de la commission diocésaine Justice et paix de Dungu, l'abbé Jean-Pierre Bagudekia. Il précise que l'accident est survenu vers 18h 45 et que ce camion roulait sans avoir allumé les phares ou en était tout simplement dépourvu. Le chauffeur a cogné les garde-fous du pont Kibali vers la sortie et a connu un déséquilibre provoquant ainsi sa chute dans la rivière.

Beni : un policier tué à Maboya dans une attaque attribuée aux Mai-Mai. Un policier a été tué mercredi 12 septembre à Maboya en territoire de Beni, dans une attaque attribuée aux Mai-Mai. Les miliciens ont aussi emporté l'arme du policier tué. Les notables du territoire de Beni condamnent l'insécurité qui règne dans cette partie du Nord-Kivu. Plusieurs villages du groupement Malio et Boliki au sud de la ville de Beni sont soit occupés par les Mai-Mai ou se sont vidés de leurs populations.

Ituri : une élève tuée par un milicien dans le Walendu Bindu. Des présumés miliciens de la FRPI ont tué par balle une jeune élève au village dénommé « Suprême », situé à 93 km au sud de Bunia dans la chefferie de Walendu Bindu en territoire d'Irumu, mercredi 12 septembre. La jeune fille, âgée de 16 ans, habillée de son uniforme scolaire revenait de son école, quand elle a croisé un groupe de miliciens armés et ivres. L'un d'eux lui a logé une balle dans l'œil gauche.

Martin Fayulu promet de mobiliser 190 milliards de dollars pour exécuter son projet de société. Martin Fayulu, président du parti politique ECIDE et candidat à l'élection présidentielle promet de mobiliser 190 milliards de dollars pour exécuter son programme de gouvernance intitulé Investir dans le citoyen pour développer la RDC. Ce programme est axé sur six piliers: le social libéralisme, la citoyenneté, le pacte pour le développement, la bonne gouvernance, la réconciliation nationale et le principe gagnant-gagnant. En ce qui concerne les ressources financières, Martin Fayulu a souligné que les 190 milliards de dollars américains proviendront des recettes internes, à savoir les taxes et impôts mais aussi de la coopération bilatérale et des emprunts. Il s'engage également, une fois élu, à mettre un terme au coulage des recettes de l'Etat. Pour ce faire, sa politique sera axée sur la lutte contre la corruption.

RDC-élections : Léon Kengo institue 4 commissions au sein du regroupement RIA. Le président du regroupement des Républicains indépendants et alliés (RIA), Léon Kengo Wa Dondo a institué 4 commissions composées des membres du bureau politique et personnalités de cette plateforme. Cette organisation intervient avant la nomination des membres du comité de direction qui devront conduire RIA pour une période de 3 ans, comme indiqué dans les statuts. Ces commissions sont les suivantes : La commission des ressources financières est présidée par Jean-Claude Masangu Mulongo et pour rapporteur Shamba Balthazar ; La commission de mobilisation : Léon Botolo Magoza est président de cette commission et Jean Max Mayaka en est le rapporteur ; La commission des stratégies a pour président Camille Kos'isaka et rapporteur Francis Mapanze ; La commission de Rédactions est pilotée par Me Jeannot Matadi Nenga. Le regroupement des Républicains indépendants et alliés, deuxième composante signataire de la charte du FCC a aligné près de 400 candidats aux législatives provinciales et près de 300 pour les nationales sur toute l'étendue du territoire national.

La réunion de Bruxelles vise à avoir des élections crédibles dont les résultats vont apaiser tout le monde. « Notre objectif est de faire en sorte qu'après l'élection, qu'on ait un contexte d'apaisement de cœur, des esprits pour que nous puissions nous remettre au travail en tant que pays, remettre notre pays sur la voie du progrès économique et social. Et pour cela, nous avons besoin d'avoir des élections apaisées, qui sont bien gérées et qui ont le financement nécessaire. Des élections ouvertes donc celles qui peuvent nous amener à cet apaisement des cœurs et des esprits que nous recherchons. Nous soutenons tout à fait toutes les conclusions auxquelles nos collègues qui sont à Bruxelles sont parvenus », a indiqué Freddy Matungulu, président du parti Congo Na Biso et candidat à l'élection présidentielle.

Vendredi 14 septembre.

Procès du meurtre des experts de l'ONU : le tribunal militaire présente des photos des miliciens impliqués. Le tribunal militaire garnison de Kananga a présenté jeudi 13 septembre aux prévenus et témoin des photos de miliciens et d'autres acteurs présents le 12 mars 2017 à Moyo Musila où les experts de l'ONU ont été tués. Sur ces photos, le témoin Jean Bosco Mukanda a notamment reconnu Ilunga Lumu dont il décrit l'habillement et affirme l'avoir vu portant la tête de Zaida Catalan le jour du meurtre. Le témoin reconnaît également Bula Bula sur l'une des photos mais le chef du village qui regarde la photo pendant plusieurs secondes ne s'y reconnaît pas. Lorsqu'on lui présente également une photo de son frère, Gerard Kabongo, Bula Bula dit ne pas le reconnaître non plus. Jean Bosco Mukanda identifie pourtant clairement M. Kabongo. Quand le tribunal présente une photo où Zaida Catalan est visible, assise par terre, Bula Bula, Jean Bosco Mukanda, Vincent Manga et Ilunga Lumu déclarent dans un premier temps ne pas la reconnaître. C'est après l'insistance du ministère public que Bula Bula et Mukanda finissent par reconnaître qu'il s'agissait de la dame blanche arrêtée puis exécutée par les miliciens.

Dr Cosma Wilungula (ICCN) : « L'exploitation minière dans une aire protégée est la criminalité environnementale ». Certaines entreprises minières implantées dans l'Est de la RDC comptent exploiter les mines dans les aires protégées de la RDC, affirme le directeur général de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN), Dr Cosma Wilungula. L'une des aires ciblées est la réserve naturelle d'Itombwe située à l'ouest du lac Tanganyika, dans la province du Nord-Kivu, explique Cosma Wilungula. Pour lui, il est hors de question d'accepter toute idée d'exploitation minière ou pétrolière dans les parcs nationaux ou autres aires protégées du pays. « C'est interdit par la loi congolaise. Itombwe est une belle forêt. Toute exploitation minière dans une aire protégée est une destruction, une criminalité environnementale. Il est grand temps que ceux qui tentent cette exploitation arrêtent », tonne Dr Cosma Wilungula. Il indique aussi que les activités touristiques n'ont pas été reluisantes dans la partie Est de la RDC, à cause de l'insécurité et surtout les prises d'otages au sein des réserves naturelles.

Pour Alain Daniel Shekomba, les leaders de l'opposition devraient se réunir en RDC. « Je pense que c'est une bonne chose que les Congolais se réunissent, qu'ils soient de la Majorité ou de l'opposition. Mais ça aurait été souhaitable que cette réunion se tienne en RDC », a dit Alain Daniel Shekomba, candidat à la présidentielle. Il a estimé que se réunir en

Belgique par exemple « donne une mauvaise impression que les solutions aux problèmes de la RDC sont discutées à l'étranger ».

Beni : la Monusco annonce le renforcement de sa présence. Le représentant spécial adjoint du secrétaire général de l'ONU en RDC chargé des opérations, David Gressly, annonce le renforcement de la présence de la Monusco à Beni au Nord-Kivu. Ce renforcement de présence de la Mission onusienne s'inscrit dans le cadre de son mandat de protection des civils pendant cette période où des attaques sont enregistrées aux alentours de la ville de Beni, a indiqué David Gressly. Il a fait savoir que ce renforcement devrait se faire en collaboration avec l'armée congolaise, partenaire de la Monusco.

Adoption d'un plan commun d'éradication des groupes armés dans les Kivu. Les provinces du Nord et Sud-Kivu disposent désormais d'un plan d'actions d'éradication des groupes armés dans le triangle Kalehe-Masisi-Walikale. Ce document a été adopté jeudi 13 septembre à Bukavu, à l'issue d'un forum interprovincial de deux jours. Ce plan d'action comprend notamment la sensibilisation des combattants actifs au sein des groupes armés, mais aussi « les tireurs des ficelles ».

Cette feuille de route d'éradication des groupes armés devra par la suite être validée par le gouvernement central à Kinshasa sous forme d'un arrêté interministériel pour sceller sa légitimité, a fait savoir Muller Ruhimbika, ministre provincial du Plan.

Kinshasa : des entrepreneurs invités à investir dans le secteur de l'eau en milieu rural. Des investisseurs et entrepreneurs devraient s'intéresser au business de l'eau en milieu urbain et rural, a interpellé le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et l'ONG Elan RDC, en collaboration avec la Fédération nationale des foreurs manuels. Lors d'un atelier sur l'eau organisé à Kinshasa, ces structures font savoir que leur objectif est de permettre à tous d'avoir accès à l'eau potable. Selon les statistiques de World Data Atlas de Kaenoma, que les organisateurs ont exploité pendant cet atelier, la population de la ville de Kinshasa atteindrait 18 millions d'habitants en 2028. Cet essor démographique entrainera sans doute des défis, voire des besoins énormes en eau dans la mégalopole. D'où l'importance pour l'Unicef et Elan RDC d'impliquer les investisseurs dans ce secteur social vital. De son côté, Mme Alerte Alfa Mboyo, responsable financier de Elan RDC pense qu'il faut aussi impliquer les banques afin qu'elles investissent dans le secteur de l'eau.

Rutshuru : accalmie après la mort de deux personnes dans des combats entre Fardc et présumés FDLR. Une accalmie s'observe depuis vendredi 14 septembre matin, dans les villages de Bushenge, Budyuku et Bugoma, en groupement Kisigari, dans le territoire de Rutshuru (Nord-Kivu). La veille, ces villages avaient été réveillés par des tirs nourris et des détonations d'armes lourdes entre les Forces armées de la RDC et les présumés rebelles rwandais des FDLR, selon des sources locales. Ces affrontements auraient fait au moins deux morts parmi les civils et occasionné le déplacement des populations. Les habitants auraient commencé à regagner leurs villages, après une certaine accalmie, même si la situation reste tendue, selon les sources locales.

Kolwezi : la conférence minière recommande l'application rigoureuse du code minier. Les participants à la 3eme conférence minière de la RDC ont recommandé notamment l'application rigoureuse du code minier révisé, vendredi 14 septembre à l'issue de leurs travaux à Kolwezi (Lualaba). Outre l'application rigoureuse du code minier révisé, les participants ont recommandé notamment la participation des Congolais au capital social des entreprises minières, la mise en œuvre effective de l'exclusivité de la sous-traitance aux sociétés de droit congolais. Cette rencontre a mis un accent particulier sur le cobalt et les minerais dits « stratégiques ». La province du Lualaba regorge en effet de plus importantes réserves de cobalt au monde. La hausse du prix de ce minéral sur le marché mondial doit interpellier le gouvernement congolais et ses partenaires.

Sud-Kivu : une moyenne de 55 cas de choléra recensés à Fizi. Une moyenne de 55 cas de choléra est enregistrée chaque semaine depuis le mois d'août passé dans la communauté de Baraka à Fizi dans le Sud-Kivu, a indiqué vendredi 14 septembre l'ONG Médecins Sans Frontières (MSF). Selon elle, cette situation serait due aux mauvaises conditions hygiéniques surtout au manque d'eau potable.

Mbandaka : formation sur la surveillance des maladies virales. Le ministère provincial de la santé de l'Equateur, en partenariat avec l'OMS et l'International Medical Corps, a lancé jeudi 13 septembre la formation des prestataires sur la prévention et le contrôle des infections de tous genres. Un accent particulier a été mis sur la maladie à virus Ebola qui vient de sévir dans la ville de Mbandaka et le territoire de Bikoro. L'objectif est d'outiller les points focaux et autres membres des comités sanitaires à une surveillance épidémiologique tous azimuts.

Législatives nationales : la Cour constitutionnelle a invalidé près de 80% de candidatures. La Cour constitutionnelle a clôturé jeudi 13 septembre les prononcés des arrêts en matière des contentieux législatifs. Elle a rendu 190 arrêts, dont près de 80% confirme la décision de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), invalidant ou rejetant certaines candidatures aux élections législatives de décembre prochain en RDC. Ces arrêts seront notifiés aux requérants, à la Ceni et au Président de la République entre lundi et mardi prochains. La Ceni devra publier la liste définitive des candidats mercredi 19 septembre prochain.

Beni : 140 orphelins enregistrés à la suite du virus à Ebola. Plus de cent quarante orphelins sont recensés, plus de six semaines après la déclaration de la maladie à virus Ebola dans le territoire de Beni (Nord-Kivu). La maladie à virus Ebola a été déclarée depuis le 1er août dernier à Mangina. Cette 10e épidémie a déjà fait 92 décès parmi des cas confirmés, a indiqué Dr Bathé Ndjoloko, le coordonnateur de la riposte de cette maladie. A ce jour, 137 cas de fièvre hémorragique ont été signalés dans la région dont 37 sont déclarés guéris. Le nombre de personnes vaccinées avoisine déjà les 9 000.

Lualaba : 8 morts dans un accident de circulation à Kalamb Kazeng. Huit personnes sont mortes et plusieurs autres blessées, dans un accident de circulation survenu, vendredi 14 septembre dans la localité Kalamb Kazeng, à une dizaine de Km à l'entrée de Kapanga Kapanga (Lualaba). Selon les témoins, l'excès de vitesse, l'ivresse au volant et le mauvais chargement sont à la base de cet accident.

Ituri : une personne présentant des symptômes d'Ebola est morte à Mahagi. Une personne présentant des symptômes de la maladie à virus Ebola est décédée, samedi 15 septembre à Mokambo dans le territoire de Mahagi. La victime fait partie des cas suspects enregistrés dans ce territoire et à Gety, dans le territoire d'Irumu (Ituri), indique le gouverneur intérimaire de province, Pacifique Keta. Selon lui, tous ces deux cas manifestent des symptômes similaires à cette maladie. Toutefois, il assure que les échantillons ont été prélevés et envoyés à Beni pour analyse et qu'en attendant les résultats, il ne peut déjà parler d'Ebola. « Nous n'avons pas encore la confirmation que c'est un cas d'Ebola. Nous avons demandé à l'administrateur de Mahagi de prendre toutes les dispositions pour calmer la population », apaise Pacifique Keta.

Nord-Kivu : l'Unicef déploie des spécialistes pour contenir Ebola à Butembo. Le Fonds des Nations unies pour l'enfance étend sa lutte contre l'épidémie à virus Ebola dans la ville commerciale de Butembo au Nord-Kivu, après la confirmation de nouveaux cas de cette maladie dans cette ville. Au total onze spécialistes de la communication communautaire, de l'assainissement et de l'hygiène sont déployés à Butembo, indique le représentant de l'Unicef en RDC, Dr Gianfranco Rotigliano. Pour lui, il faut « agir maintenant pour que l'épidémie soit maîtrisée à un stade précoce », parce que Butembo est une ville de près d'un million d'habitants et un important centre commercial dans l'Est de la RDC. Il y a donc un risque réel que le Virus à Ebola se propage rapidement dans un tel centre densément peuplé, craint Dr Gianfranco Rotigliano.

Pétrole à Kinshasa : les distributeurs en difficultés d'approvisionnement, alerte SEP Congo. Les sociétés commerciales ne sont plus en mesure de s'approvisionner auprès des fournisseurs suite aux difficultés financières liées à la structure des prix, a alerté vendredi 14 septembre le directeur d'exploitation de SEP Congo, Célestin Beya. « Devant une telle situation, on ne pouvait pas garder cette information. Nous avons alerté l'autorité pour signaler que si aucune mesure n'est prise dans un bref délai, SEP Congo ne sera plus en mesure d'approvisionner les stations des sociétés commerciales », a dit Célestin Baya. Il a expliqué que SEP Congo a des stocks importants en tous les produits (essence, gasoil, etc.) mais que ces stocks n'appartiennent pas aux sociétés commerciales de distribution mais aux fournisseurs. »

La démocratie est le seul gage de la paix et de la stabilité, selon Léon Kengo. La président du Sénat, Léon Kengo wa Dondo appelle à un sursaut patriotique afin d'un idéal commun, celui de la construction d'une démocratie selon les aspirations du peuple congolais. « La démocratie est le seul gage de la paix et de la stabilité pour la RDC. Cette session est la dernière de notre législature », a affirmé le président du Sénat. Dans son mot d'ouverture, Léon Kengo wa Dondo a invité les sénateurs à beaucoup plus de célérité dans l'examen des matières inscrites au calendrier, afin de clôturer cette session avant le début de la campagne électorale. « En tant que législateurs, nous avons le devoir d'épuiser toutes les matières pouvant impacter le processus électoral. La session de septembre reste essentiellement budgétaire », a-t-il rappelé. Mais avant les élections, une période de campagne électorale est prévue, du 22 novembre au 21 décembre prochain. Compte tenu de ce chevauchement, Léon Kengo wa Dondo a fait savoir qu'il est possible que la clôture de cette session intervienne un peu plus tôt « pour libérer les sénateurs qui sont candidats. »

Les députés ont travaillé ensemble pour le « salut du peuple », affirme Minaku. A l'ouverture samedi 15 septembre de la session de septembre, le président de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, a salué l'engagement des députés nationaux

qui ont agi « en toute responsabilité durant les six dernières années. » Dans le chapitre électoral, le président de la chambre basse a tenu à rappeler l'indépendance de la Commission électorale nationale indépendante dans l'organisation des scrutins en RDC. Reconnaisant que cette session est la dernière de leur législature, Aubin Minaku a salué le président Joseph Kabila d'avoir choisi son dauphin dans le respect de la constitution. Pour lui, Joseph Kabila est « un grand homme », qui a contribué à consolider le socle de la démocratie en RDC.